



Impact de la maladie à virus Ebola sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

République de Guinée

Décembre 2014, données collectées entre Octobre-Novembre 2014



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



République de Guinée : Impact de la maladie à virus Ebola sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

Données collectées du 14 octobre au 3 novembre 2014.

Préparée par le Ministère de l'Agriculture avec la participation technique et financière de la FAO et du PAM.

Si vous avez des questions concernant cette analyse, merci de contacter:

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, GUINÉE

Saliou Chérif DIALLO, Directeur général du BSD

Email : d.salioucherif@yahoo.ca

BUREAU DE LA FAO, GUINÉE

ANGUE OBAMA OYANA Isaias, Représentant

Email : isaias.angueobama@fao.org

BUREAU DU PAM, GUINÉE

Elisabeth FAURE, Représentante

Email : elisabeth.faure@wfp.org

Rapport écrit par:

MINISTERE DE L'AGRICULTURE : Jean-Luc FABER elsabang@yahoo.fr ; Aly CONDE alycond056@yahoo.fr

PAM: Malick NDIAYE malick.ndiaye@wfp.org, Moise BALLO moise.ballo@wfp.org; Nadica RINIC nadica.rinic@wfp.org; Abdoulaye II BAH abdoulaye.bah@wfp.org

FAO: Mahamadou DAOUAYE Mahamadou.Daouaye@fao.org , Mario TEDO Mario.Tedo@fao.org

Cartographie réalisée par:

OSZAF WFP HQ vam.gis@wfp.org

Remerciements

Que toutes les personnes physiques ou morales qui ont participé à l'enquête et interviews soient vivement remerciées.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Points saillants	4
Contexte et méthodologie.....	5
chapitre 1 Agriculture et élevage	7
A. Effets de la maladie à virus Ebola sur l'agriculture.....	7
B. Effets de la maladie à virus Ebola sur les pratiques d'élevage	10
Chapitre 2 Disponibilité alimentaire et fonctionnement des marchés	12
A. Le fonctionnement des marchés perturbé par les mesures de contrôle de l'épidémie et par la psychose	12
B. Changements des flux transfrontaliers et internes de produits agricoles.....	13
C. Changements dans le volume des stocks commerçants et des quantités présentées sur les marchés.....	14
D. Changements dans la structure des prix	15
Chapitre 3 : Sécurité alimentaire	16
A. Effets de la maladie à virus Ebola sur la sécurité alimentaire et la nutrition	16
Comment la situation va évoluer dans les prochains mois	25
Les réponses alimentaires et non alimentaires recommandées.....	25
Plaidoyer et Collecte De données.....	25
Assistance alimentaire	26
Agriculture et élevage.....	26
Nutrition	26
Activités génératrices de revenus	26
Marché.....	26
ANNEXE 1 : DESCRIPTION DE LA SITUATION DANS LES ZONES AFFECTÉES SELON LE NOMBRE DE CAS.....	27
3. Zones affectées.....	27
3.1 ZONES LES PLUS AFFECTÉES	27
3.2 ZONES MOYENNEMENT AFFECTÉES	29
3.3 ZONES LES MOINS AFFECTÉES	30
ANNEXE 2 : DESCRIPTION DE LA SITUATION dans Les REGIONS.....	32

BOKE	32
FARANAH	34
KANKAN	36
KINDIA	39
MAMOU	41
N'ZEREKORE	43

POINTS SAILLANTS

1. Dans les zones affectées par la maladie à virus Ebola, la production agricole, au titre de la campagne 2014-2015, a fortement souffert d'une pénurie de main d'œuvre lors de la période de croissance et de récolte. Les productions connaîtront une baisse au niveau national de l'ordre de 4% pour le riz et le maïs, et presque nulle pour le manioc. L'impact est plus marqué dans les zones les plus affectées, particulièrement en Guinée Forestière.
2. Les filières agricoles sont fortement affectées par une perturbation du fonctionnement des marchés. Ainsi, les agriculteurs sur l'ensemble du pays éprouvent d'énormes difficultés à écouler leurs stocks.
3. Une baisse des prix du riz local, des produits maraîchers et d'élevage dans les zones affectées productrices de ces denrées est enregistrée avec comme conséquence une baisse drastique du revenu des agriculteurs.
4. Le recours à des stratégies de survie est en hausse dans les zones les plus affectées en particulier en Guinée Forestière. La réduction du nombre de repas et la consommation des semences ont été respectivement rapportées par 74% et 59% des communautés affectées par la MVE enquêtées.
5. La sécurité alimentaire des ménages qui dépendent du salariat agricole, du petit commerce, de la chasse et de la vente des produits de la chasse s'est fortement détériorée dans les zones les plus affectées suite à une réduction de leurs revenus couplée à une baisse de leur pouvoir d'achat.
6. Il existe un risque très élevé de détérioration de la situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitantes du fait de la réduction de l'accès à une alimentation adéquate dans un contexte qui est marqué par une diminution de la fréquentation des structures de santé à cause des risques de contaminations.
7. La situation actuelle nécessite une assistance envers les populations les plus affectées. Cette assistance pourra se faire sous forme d'appui au secteur agricole de soutien au marché et d'assistance alimentaire et nutritionnelle.
8. Jusqu'à ce que l'épidémie soit contrôlée, il est nécessaire de continuer à réaliser un suivi régulier, flexible et dynamique de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages.

CONTEXTE ET METHODOLOGIE

En mars 2014, la Guinée déclare être touchée par la maladie à virus Ebola (MVE) qui a fait plusieurs centaines de victimes (plus de 1900 cas au 12 novembre 2014) et provoqué 1174 décès (61 % des cas déclarés).

En plus de ses effets directs sur la mortalité, la MVE a déstabilisé les bases économiques et sociales du pays. Les prévisions de croissance pour 2014¹ qui tablaient sur un taux de 4,5 %, ont dû être revues à la baisse à 2,4 %. L'agriculture² et les services sont les deux secteurs les plus touchés. La contribution de la production agricole au PIB devrait reculer de 5,7 à 3,3 % en 2014, tandis que l'activité du secteur des services devrait chuter de 6,7 à 3,8 %. En effet, l'accès aux services sociaux de base, la production agricole, les moyens d'existence et en conséquence, la sécurité alimentaire des ménages en particulier ceux vivants dans les zones affectées sont rudement touchés.

Suite à une requête du Gouvernement de la République de Guinée, une évaluation rapide a été organisée du 14 octobre au 3 novembre 2014 par les services du Ministère de l'Agriculture (ANASA et BSD³) avec l'appui technique et financier de la FAO et du PAM. L'objectif global de cette évaluation est de déterminer l'impact de la MVE sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages dans les zones affectées et non affectées. Plus spécifiquement, l'étude fournira au Gouvernement de la République de Guinée et à ses partenaires les éléments pour une meilleure appréhension de la situation et des orientations pour définir le soutien à apporter aux communautés directement et indirectement affectées par l'épidémie.

La méthodologie de l'évaluation intègre l'analyse des données secondaires et la collecte de données primaires. En raison du contexte spécifique lié à la prévalence de la MVE, une collecte des données au niveau ménage n'a pas pu être effectuée. La collecte des données a été effectuée aux niveaux central, préfectoral, sous préfectoral et communautaire, à travers des entretiens avec les informateurs clés et des entretiens en groupe de discussion. Des guides d'entretien ont été structurés selon les domaines d'intérêt et les acteurs / informateurs ciblés.

La collecte des données a été effectuée dans 17 préfectures touchées par la MVE et la ville de Conakry. Le choix des préfectures enquêtées a tenu compte de la sévérité de l'infection de la MVE dans la localité. Ainsi, dans les préfectures « actives⁴ », en plus du chef-lieu de la commune urbaine, des sous-préfectures « affectées » et « non affectées »⁵ ont été enquêtées. Trois niveaux de collecte ont été définis : Sous-Préfecture (64 dont 47 affectées⁶ et 17 non affectées⁷, discussions de groupe avec les communautés), Préfecture (18, structures décentralisées de l'Etat incluant la ville de Conakry) et national (1, départements ministériels). En plus des structures déconcentrées de l'Etat, les

¹ Banque Mondiale : L'impact économique à court et moyens termes de la crise Ebola en Afrique de l'ouest en 2014, octobre 2014.

² Source Banque Mondiale : L'agriculture représente 20% du PIB

³ Agence Nationale des Statistiques Agricoles (ANASA), Bureau de Stratégie et de Développement (BSD).

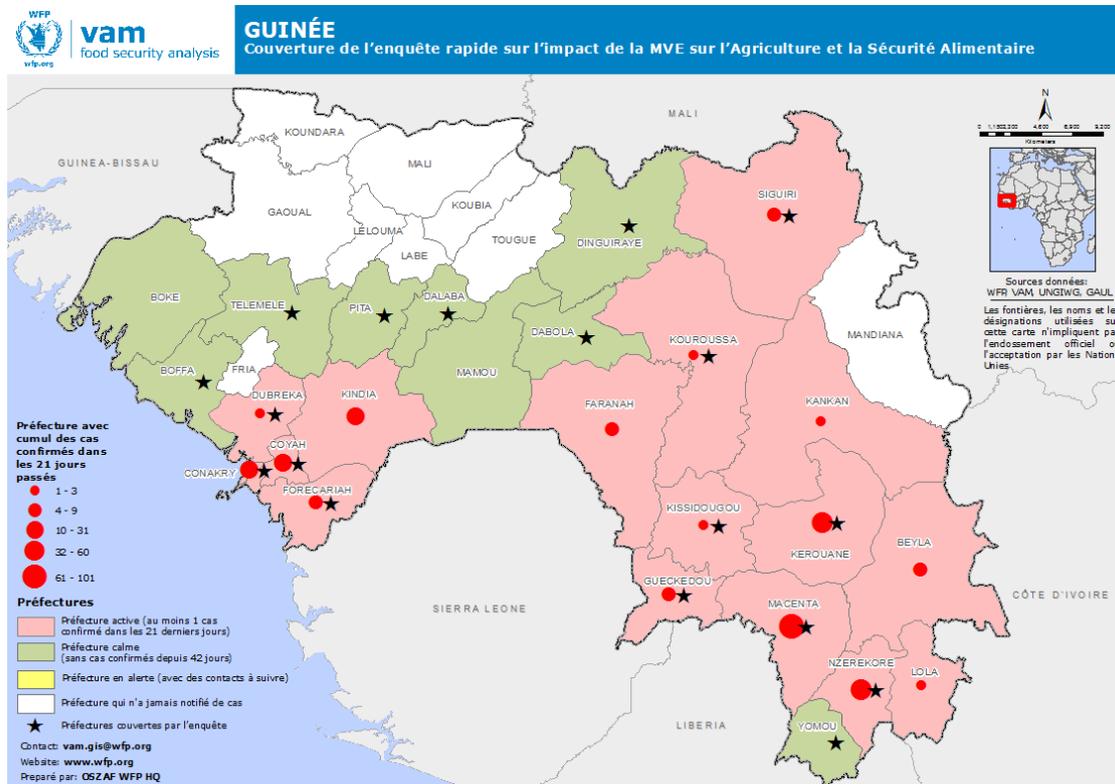
⁴ Celle où la transmission continuait de façon plus ou moins intense au moment de l'enquête

⁵ 0 cas enregistré durant les 42 derniers jours

⁶ Affectées: au moins un cas

⁷ Non affectées : 0 cas confirmé

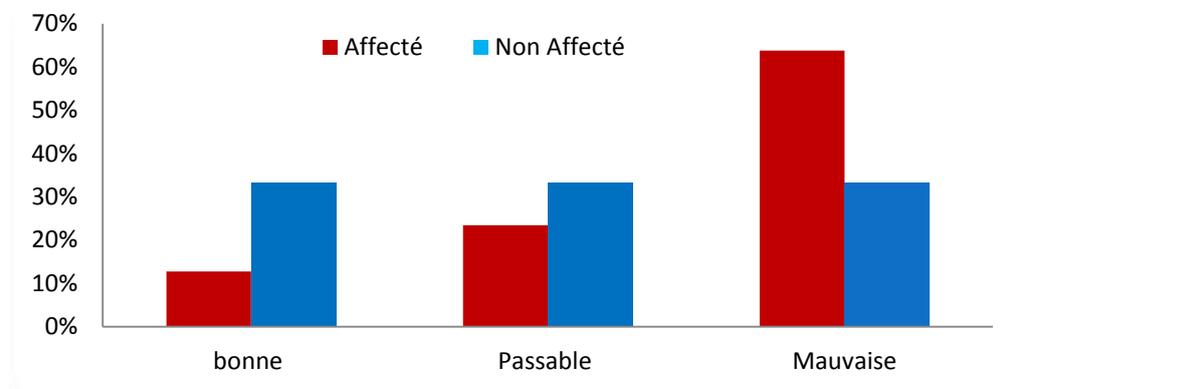
questionnaires qualitatifs ont été administrés auprès des leaders communautaires, des organisations de producteurs (agricoles et élevages), des commerçants et des ONG.



Source : Données OMS plus données enquête rapide 2014

zones les moins affectées, seules 29% des communautés enquêtées prévoient une bonne récolte par rapport à l'année passée (cf. graphe 1).

Graphique 1 : Appréciation de la campagne 2014/2015 par rapport à l'année passée



Source : Données enquête rapide 2014

Les raisons soulevées sont en relation avec la présence de la maladie à virus Ebola. L'arrêt des entraides communautaires durant les périodes à forte intensité de main d'œuvre (récoltes et entretien des champs), l'arrêt du conseil agricole, le déplacement des ménages agricoles et des travailleurs agricoles et une faiblesse des rendements attendus à cause du manque d'entretien et d'une main d'œuvre rare et chère.

A.2. DISPONIBILITE ET COUT DE LA MAIN D'ŒUVRE

Au niveau national, 58% des communautés interrogées estiment que la main d'œuvre est restée identique au cours des trois derniers mois. Toutefois, dans les zones les plus affectées, en Guinée Forestière, 91% des communautés enquêtées trouvent que la main d'œuvre a diminué et que son coût a augmenté. L'état d'urgence sanitaire et les mesures prises dans le pays par les autorités gouvernementales et locales (réduction des rassemblements de personnes) ont eu pour conséquence la limitation de leurs mouvements, affectant ainsi la main-d'œuvre pour les activités de récolte⁸ et de commercialisation.

De plus, la fermeture des frontières par certains pays voisins et de quelques grands marchés de collecte et les perturbations sur les marchés internationaux ont coupé et/ou réduit l'approvisionnement des zones (principalement la région forestière : Gueckédou, Macenta, N'Zérékoré, Yomou qui constitue la principale zone de production agricole du pays) ne sont pas sans conséquence sur la récolte et sur les revenus tirés de la production agricole.

A.3. EFFET DIRECT DE LA MVE SUR LA CAMPAGNE AGRICOLE EN COURS (RECOLTE)

A la question de savoir si la MVE a affecté les activités de récolte de cette saison, 52% des communautés interrogées ont répondu à l'affirmatif. Cependant, en comparant l'estimation de la

⁸ Calendrier saisonnier pour une année typique en Guinée (FewsNet juillet 2013)

production 2014 avant la MVE et suite à la MVE, nous remarquons que seule la production du riz affiche une baisse significative de 10%. Cette situation est influencée en grande partie par le taux d'affectation de la MVE dans la zone forestière (38% de la production rizicole nationale⁹) et aussi le riz pluvial qui représente 89% des superficies emblavées en Guinée Forestière¹⁰. Le maïs, le manioc et le fonio, enregistrent quant à eux de légères baisses de 1% respectivement. Ces mêmes productions comparées à celles de l'année passée montrent des variations de -4 % pour le riz et des hausses de 1%, 3% et 4% respectivement pour le manioc, le maïs et le fonio.

Pour certains produits, les récoltes ont même été supérieures pour plus de 50% des communautés interrogées. L'offre de produits agricoles n'a pas diminué avec la MVE. Cette dernière n'a affecté que la demande pour les produits provenant des zones affectées.

Tableau 1 : Evolution de la production agricole depuis 2012

National	Production 12	Variation 12/13	Production 13	Variation 13/14 suite à MVE	Production 14 avant MVE	Variation 14 avant et suite à MVE	Production 14 suite à MVE
Riz	1 918 841	7%	2 053 359	-4%	2 197 301	-10%	1 979 411
Maïs	641 044	5%	672 245	3%	704 983	-1%	695 370
Fonio	429 409	5%	450 839	4%	473 336	-1%	469 573
Manioc	357 867	1%	363 028	1%	368 256	-1%	366 396

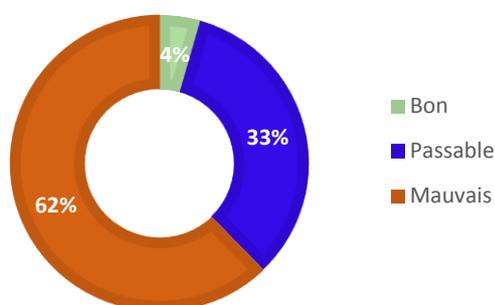
Source: ANASA 2014¹¹

NB: les données de 2014 ne sont que des estimations

A.4. PERTURBATION DES MARCHES ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS ET DE RENTE

91% des communautés affectées estiment que l'épidémie a eu un impact sur la commercialisation des produits agricoles à cause i) de la faiblesse de la demande ; ii) de l'absence des commerçants et des collecteurs ; iii) de la fermeture des marchés et des frontières ; iv) de la baisse des prix aux producteurs ; v) de la baisse du pouvoir d'achat des ménages ; vi) de la perte des produits périssables ; vii) et de la réduction volontaire des déplacements qui empêchent d'accéder aux marchés encore fonctionnels.

Graphique 2 : Déroulement de la commercialisation des produits de rente



Source : Données enquête rapide 2014

⁹ Incidences de l'épidémie à virus Ebola sur le secteur agricole et mesures de ripostes du Ministère de l'Agriculture (28.09.14)

¹⁰ Guinee_Rapport_final_compétitivité_riz_Guinée.pdf, Novembre 2011

¹¹ Incidences de l'épidémie à virus Ebola sur le secteur agricole et mesures de ripostes du Ministère de l'Agriculture (28.09.14)

La décision de fermeture des frontières terrestres par certains pays voisins a entraîné un ralentissement des échanges commerciaux sur les marchés régionaux transfrontaliers. S’y ajoute la difficulté d’intégration des marchés qui affecte les termes de l’échange dans le contexte de la MVE (ralentissement du transport maritime, annulation de plusieurs trafics aériens, état d’urgence sanitaire). Il s’en est suivi : (i) une perte de quantités de fruits et de légumes (pommes de terre, ananas) qui étaient destinés à l’exportation due au pourrissement, (ii) une offre disproportionnée à la demande entraînant la chute des prix sur le marché local. La conséquence immédiate est la diminution des intentions de production pour stabiliser les prix à un niveau profitable aux producteurs dans l’optique de minimiser les importantes pertes déjà subies et celles à venir.

Les marchés urbains sont bien approvisionnés en produits locaux. Toutefois, les flux commerciaux de produits agricoles ont décliné à la suite de la fermeture des frontières avec les pays voisins (Sénégal, Libéria, Sierra Leone, Côte d’Ivoire et Guinée Bissau).

A.5. EFFETS DE LA MVE SUR LES PROCHAINES CAMPAGNES AGRICOLES PLUVIALE ET CONTRE-SAISON

A la question de savoir si la MVE va affecter les prochaines campagnes agricoles, 87% des communautés dans les zones affectées estiment que l’épidémie aura un impact sur les prochaines campagnes agricoles. Selon ces communautés les raisons suivantes seront responsables de cet impact :

1. Endettement ;
2. Indisponibilité des semences ;
3. Indisponibilité de la main d’œuvre ;
4. Déplacement des ménages ;
5. Manque de moyens financiers ;
6. Réduction de l’accès au crédit.

B. EFFETS DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA SUR LES PRATIQUES D’ELEVAGE

A.1. LES PRATIQUES D’ELEVAGE ET SES CONTRAINTES

L’élevage pratiqué en République de Guinée est classé au 2^{ème} rang des activités de la population. Il est de type extensif et les soins accordés au bétail sont limités. La majeure partie du cheptel est en divagation toute l’année sauf à l’époque des cultures. En saison sèche les animaux sont en divagation de jour comme de nuit, ils parcourent les jachères sur les plateaux et les montagnes.

Par ailleurs, on note une grande migration des troupeaux transhumants en provenance des hauteurs du Fouta Djallon vers le littoral guinéen. On y observe une transhumance transfrontalière vers la République du Mali, la Côte d’Ivoire et la Guinée Bissau. L’encadrement des éleveurs et les soins de toutes les espèces élevées en Guinée sont assurés par les services nationaux de l’élevage et les vétérinaires privés présents dans l’ensemble du territoire national.

B.2. EFFETS DIRECTS DE LA MVE SUR L’ELEVAGE (TRANSHUMANCE, MARCHE ET COMMERCIALISATION DE LA VIANDE ET DU BETAIL)

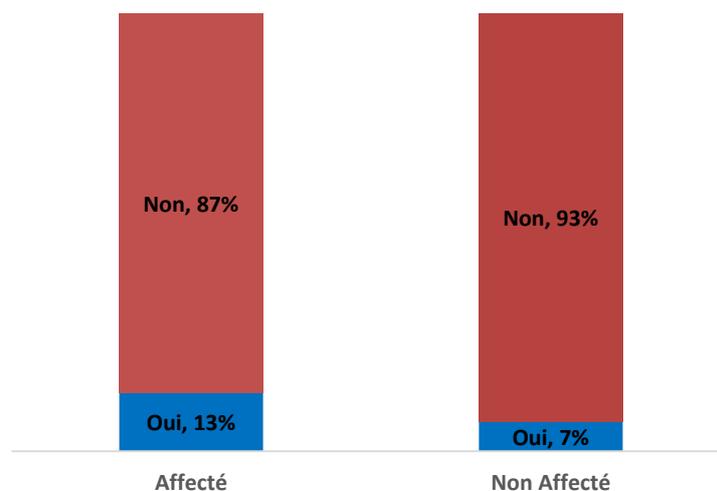
L'apparition de la MVE dans les grandes zones de production et de transhumance de Boffa (région de Boké), Télimilé et Fria (région de Kindia), s'est traduite par la fermeture des frontières et des marchés. L'interdiction de regroupement oblige les grands troupeaux à se sédentariser dans les zones de parcours prévus pour l'intensification agricole, ce qui amène à une surutilisation des ressources en eau, en pâturages ainsi que d'autres installations et occasionne des conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'occupation des petites zones humides à forte productivité de graminées par un nombre élevé de troupeaux a augmenté la fréquence du broutage des espèces appréciées et a fini par fragiliser voire dégrader les sols.

Par ailleurs, il a été également rapporté la fermeture des grands marchés à bétail tel que Konkouré dans Télimilé ainsi que tous les marchés de Pita et Dalaba et la stigmatisation des produits en provenance des zones affectées qui sont des préfectures grandes pourvoyeuses (Télimilé, Fria, Beyla, Kérouané, etc.). Le départ massif des grands consommateurs des produits d'élevage de zones affectées suite au ralentissement ou à l'arrêt des activités des sites des mineurs de bauxite ont contribué aux impacts négatifs de la MVE sur la filière élevage. Les impacts majeurs ont été:

- La perturbation des campagnes de traitement et de vaccination dans les préfectures ;
- La mévente des produits issus de l'élevage (œufs, viandes, fientes...) ;
- La rupture de la chaîne d'approvisionnement des produits d'élevage en provenance de la Côte d'Ivoire et du Sénégal (vaccin, maïs, poisson fumé, coquillage...) ;
- La diminution du trafic routier et aérien destiné aux produits d'élevage ;
- La baisse du pouvoir d'achat des acteurs des filières d'élevage ;
- La baisse des chiffres d'Affaires des importateurs des volailles suite à l'interdiction des grandes cérémonies.

Ceux-ci ont affecté subitement tout le système : de sa phase de production, en passant par la commercialisation jusqu'à la consommation. Cette situation a influé négativement sur l'ensemble des opérateurs travaillant dans les différents systèmes en créant d'énormes problèmes.

Graphique 3 : Les mouvements des éleveurs transhumants continuent-ils à se réaliser dans la zone



Source : Données enquête rapide 2014

CHAPITRE 2 DISPONIBILITE ALIMENTAIRE ET FONCTIONNEMENT DES MARCHES

A. LE FONCTIONNEMENT DES MARCHES PERTURBE PAR LES MESURES DE CONTROLE DE L'EPIDEMIE ET PAR LA PSYCHOSE

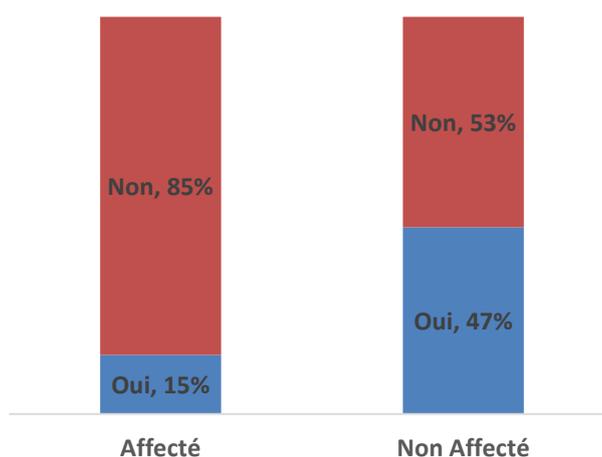
Selon les enquêtes de sécurité alimentaire¹² menées dans le pays, les marchés sont la principale source de nourriture pour une grande part de la population particulièrement en période de soudure, y compris les producteurs agricoles. Une perturbation du fonctionnement des marchés peut affecter l'accès alimentaire des ménages.

Les séries de données sur les prix en Guinée indiquent qu'habituellement, la plupart des marchés à travers le pays sont bien intégrés (une variation des prix dans un marché est transmise à d'autres marchés dans le pays, dans un délai variable selon les zones). Le niveau des prix des produits alimentaires est fortement marqué par la saisonnalité.

Les résultats de l'évaluation rapide montrent une profonde modification de la structure et du fonctionnement des marchés, suite à la MVE. Ces modifications sont observables au niveau des flux transfrontaliers et internes de produits agricoles, des stocks commerçants et des quantités de produits présentés sur les marchés et des prix des denrées alimentaires.

Les communautés dans les zones affectées considèrent que les marchés sont peu fonctionnels. Cela est plus lié à la limitation des déplacements et la fermeture de certains marchés qui jouent sur l'approvisionnement et le fonctionnement correct des marchés dans les zones affectées surtout en Guinée Forestière et en Haute Guinée. Les marchés fonctionnels dans la zone forestière sont au niveau des centres urbains comme N'Zérékoré Centre. Du fait de la perturbation des flux commerciaux, qui quittent la Guinée Forestière, certains marchés des sous-préfectures non affectées de la Haute Guinée et de la Basse Guinée sont considérés comme peu fonctionnels par les communautés.

Graphique 4 : Est-ce que les marchés fonctionnent normalement?



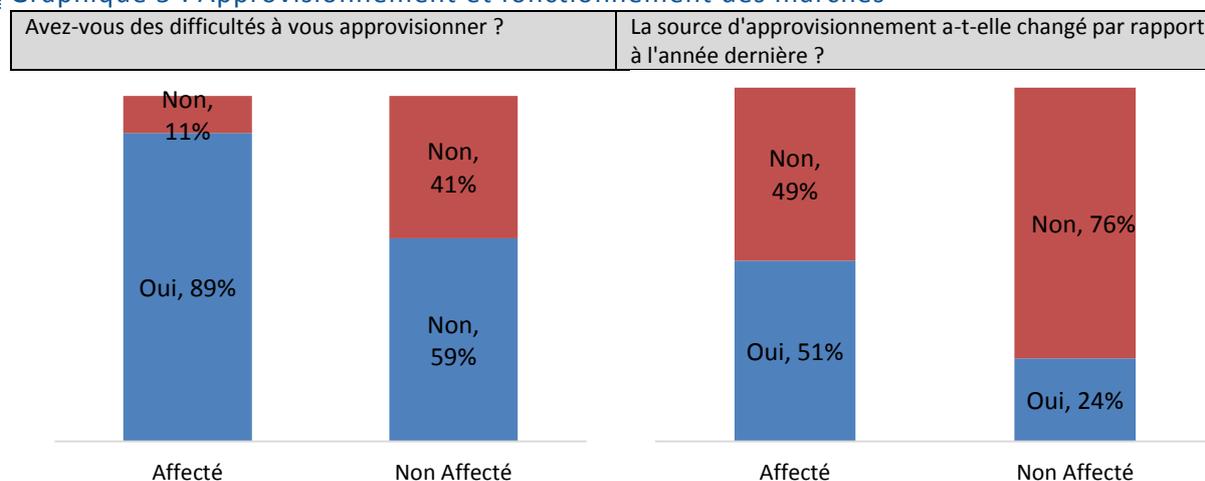
Source : Données enquête rapide 2014

¹² Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité, 2009 et 2012.

B. CHANGEMENTS DES FLUX TRANSFRONTALIERS ET INTERNES DE PRODUITS AGRICOLES

Les résultats de l'évaluation indiquent que les mesures de contrôle de la MVE, notamment la fermeture des frontières entre la Guinée et les pays limitrophes excepté le Mali, a conduit à un ralentissement important du commerce et des mouvements de vivres entre les marchés régionaux transfrontaliers. Cette situation affecte principalement la région forestière (notamment les préfectures de Gueckédou, Macenta, N'Zérékoré, Yomou) qui constitue la principale zone de production agricole du pays. La région forestière, compte tenu de sa position géographique, est naturellement orientée vers les pays voisins que sont le Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire avec lesquels les échanges de différents produits se font dans les deux sens, en temps normal. La fermeture des frontières avec ces pays limite de fait les flux transfrontaliers de produits locaux vivriers et de rente et impose des changements dans les sources d'approvisionnement.

Graphique 5 : Approvisionnement et fonctionnement des marchés



Source : Données enquête rapide 2014

D'intenses flux commerciaux de produits agricoles existent entre la région forestière et le reste du pays. En effet, la Guinée Forestière approvisionne en riz local, huile de palme et autres produits agricoles, la capitale Conakry, mais aussi la Moyenne et Haute Guinée. La peur générée par l'épidémie a également conduit au ralentissement de ces flux internes entre cette région et le reste du pays.

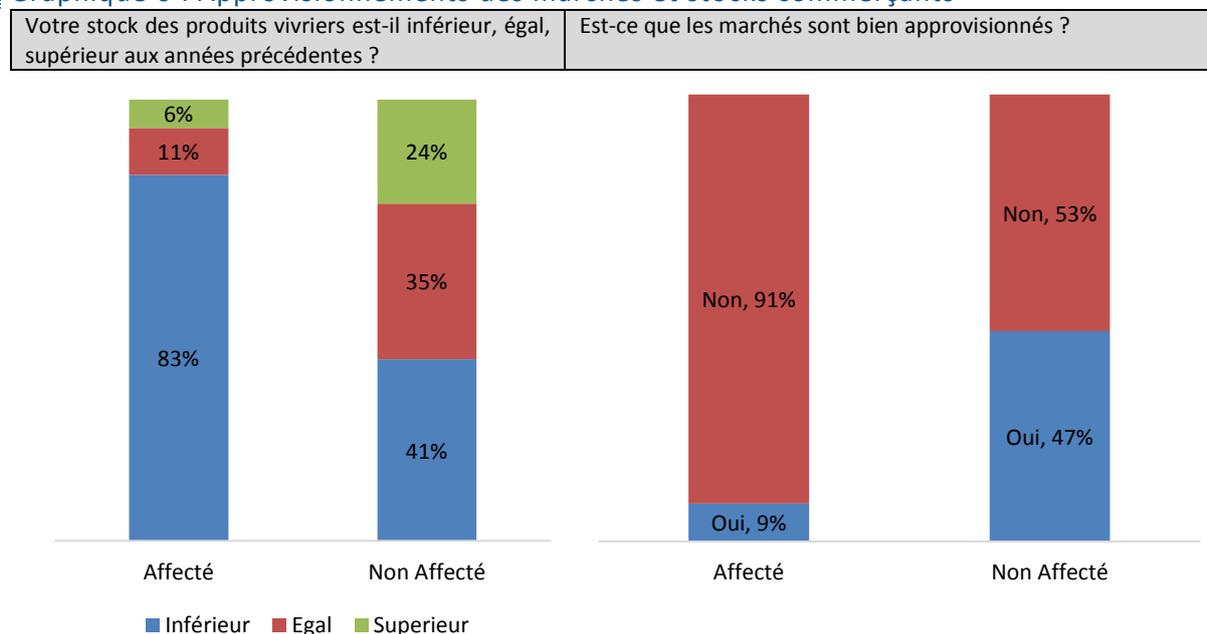
Au-delà de la zone forestière, la fermeture des frontières et la réduction consécutive des transactions et flux commerciaux sont fortement ressenties dans les préfectures de Dinguiraye, Kouroussa, Kissidougou et Kérouané, en Haute Guinée ; mais aussi à Forécariah, en Basse Guinée. La Moyenne Guinée est également affectée à travers les organisations paysannes de la filière pomme de terre qui réussissent à produire, annuellement, environ 60 mille tonnes de pomme de terre et plusieurs milliers de tonnes de fruits et de légumes (choux, carottes, tomates, citrons, orange, etc.). Plus de la moitié de ces productions est destinée à l'exportation vers le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Sierra-Léone et le Libéria. Ces acquis économiques et sociaux sont aujourd'hui fortement mis en danger par la fermeture des frontières et le départ de plusieurs investisseurs ou opérateurs économiques. D'importants tonnages de pomme de terre et fruits/légumes pourrissent et se perdent sans compter la chute des prix et des revenus.

Globalement, les changements de sources d’approvisionnement affectent davantage les localités directement affectées par la MVE (près de la moitié) que les autres (environ le tiers).

C. CHANGEMENTS DANS LE VOLUME DES STOCKS COMMERÇANTS ET DES QUANTITES PRESENTEES SUR LES MARCHES

Selon les déclarations des commerçants interviewés, les stocks commerçants de produits vivriers provenant de la zone forestière (huile de palme et riz notamment) sont inférieurs aux années précédentes dans les préfectures de Dabola, Kissidougou, Kérouané, Forécariah, Télimilé. Par contre, les quantités de légumes présentés sur les marchés ont augmenté à Kissidougou et celles du manioc à Kérouané. Les marchés de Conakry sont également très fournis en fruits et en légumes plus au-delà des volumes habituels (citrons, légumes). La réduction des stocks serait liée à la fermeture de certains marchés et au problème de transport essentiellement.

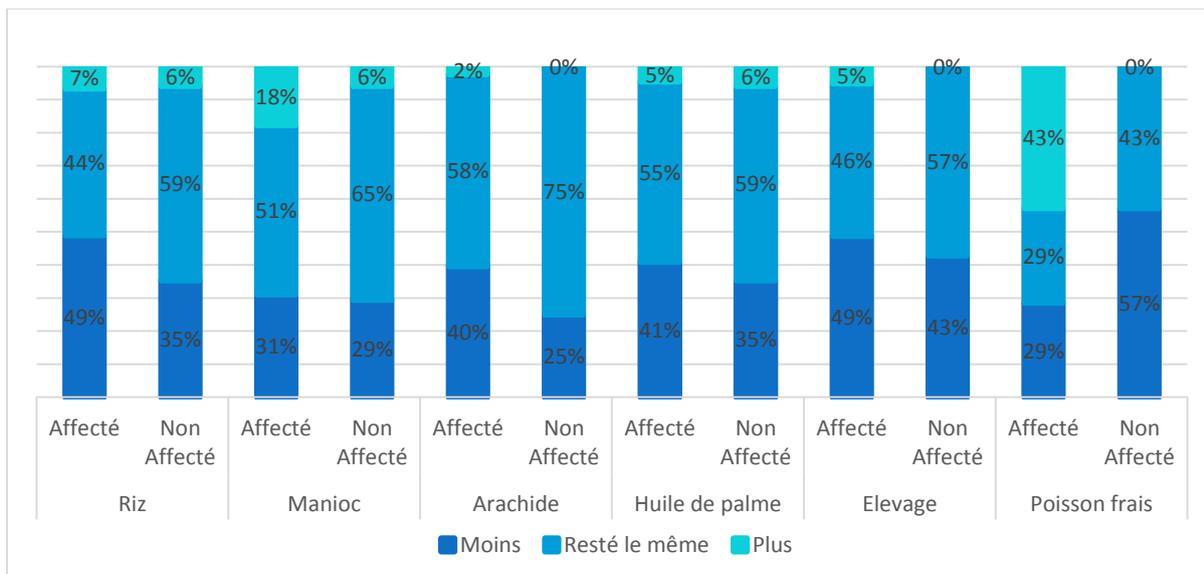
Graphique 6 : Approvisionnements des marchés et stocks commerçants



Source : Données enquête rapide, 2014

La diminution du nombre d’étals des commerçants a également contribué à la réduction des volumes des stocks commerçants. Dans les zones affectées cette diminution concerne plus les étals de riz, de produits d’élevage et d’huile de palme alors que dans les zones non affectées le poisson et les produits d’élevage sont plus concernés.

Graphique 7 : Evolution du nombre d’étals durant les 6 derniers mois pour chaque produit

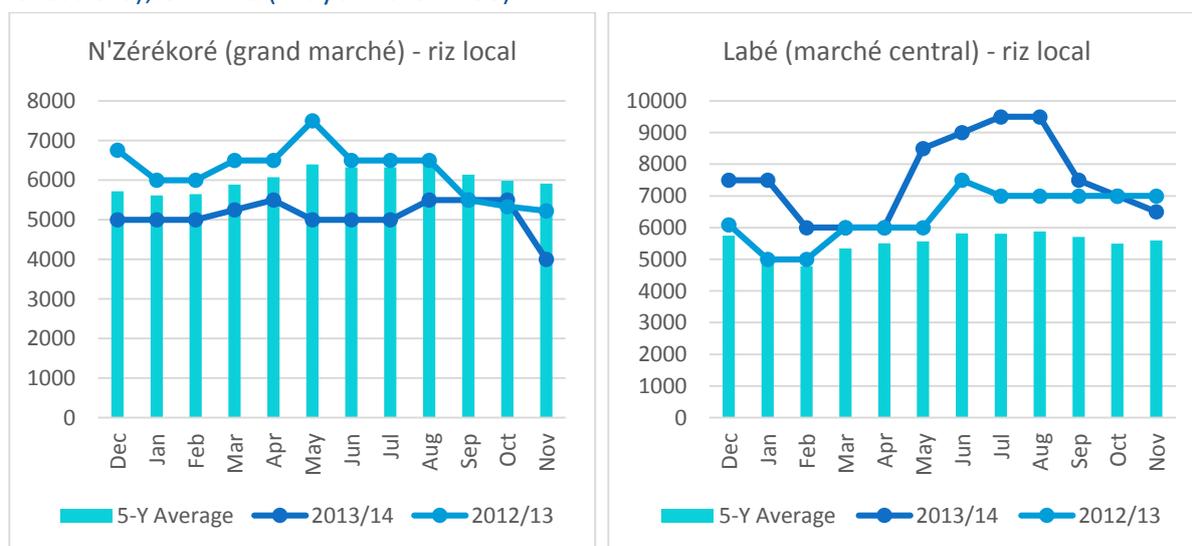


Source : Données enquête rapide, 2014

D. CHANGEMENTS DANS LA STRUCTURE DES PRIX

Les changements dans la structure des prix, suite à la MVE sont en relation avec les entraves à la libre circulation des produits mentionnés et du volume des stocks disponibles, face à la demande. En ce qui concerne le riz local et l'huile de palme, les baisses de prix les plus importantes sont enregistrées dans la Guinée Forestière dans les préfectures de Macenta, Yomou, Gueckédou, N'Zérékoré. Des augmentations de prix de ces produits sont cependant observées de façon localisée, à l'intérieur de cette zone et peuvent s'expliquer par des facteurs locaux comme l'enclavement, la réduction volontaire des déplacements, la fermeture temporaire de marchés par les autorités locales comme mesure de contrôle de la MVE. A l'opposé, les prix ont augmenté dans les préfectures de Dinguiraye, Kérouané, Kissidougou en Haute Guinée, Dalaba en Moyenne Guinée et Boffa, Dubréka et Forécariah en Basse Guinée. Il convient de noter que les baisses de prix et les augmentations sont inhabituelles comme l'indiquent les graphiques ci-dessous.

Graphique 8: Evolution du prix du riz local sur les marchés de N'Zérékoré (Guinée Forestière), et Labé (Moyenne Guinée)



Source : PAM

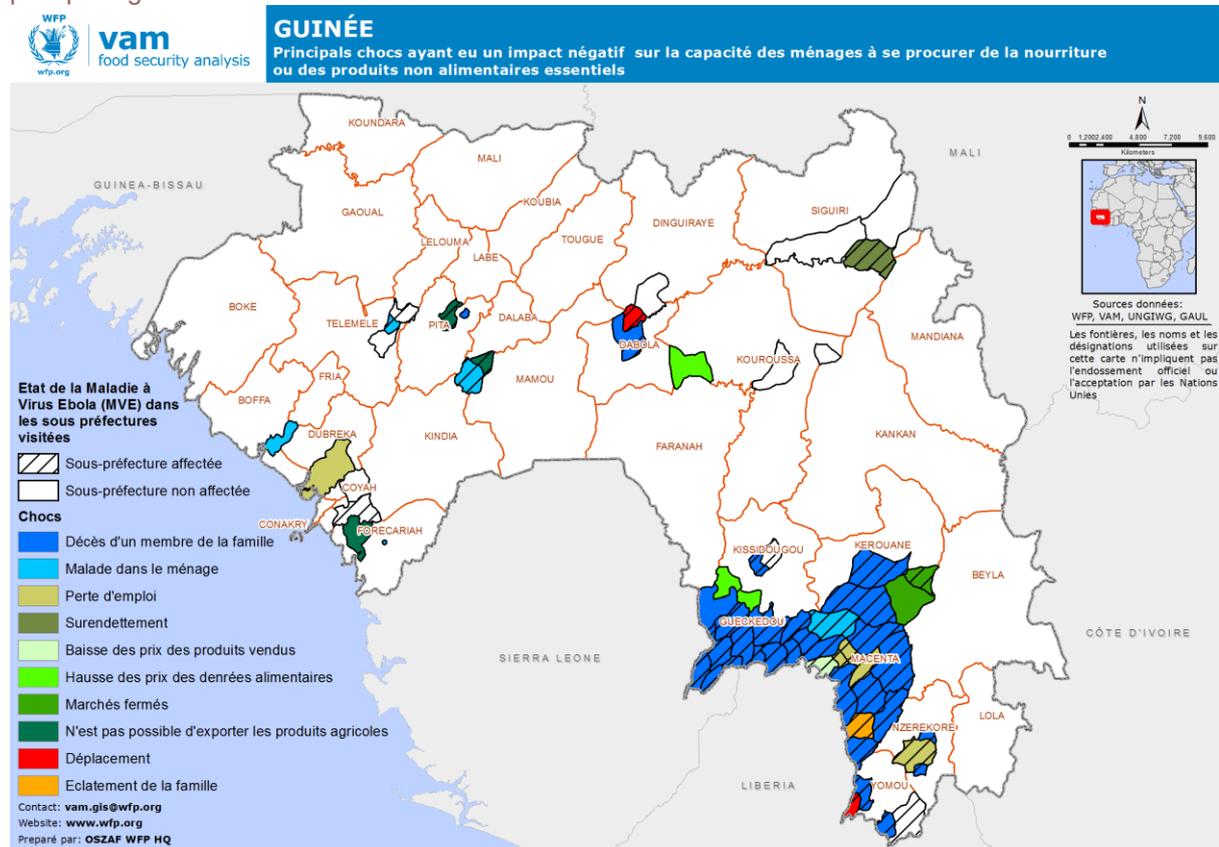
En novembre 2014, comparé à la moyenne des cinq dernières années, le prix du riz local est de 32,3% inférieur à N'Zérékoré et supérieur de 16,3% à Labé qui n'est pas une zone productrice de riz. L'analyse de la corrélation entre les prix sur les différents marchés indique que de 2009 à 2013, les marchés sont bien intégrés (coefficient de corrélation supérieur à 0,8), en ce qui concerne le riz local et importé. Cependant, de juin à septembre 2014, le coefficient de corrélation entre les marchés est inférieur à 0,5, ce qui suggère un changement considérable de la structure du marché du riz local imputable à la MVE. Cela est confirmé par l'analyse de la variation des prix entre les différents marchés qui indiquent que le prix du riz local évolue de façon différenciée selon les localités, avec des écarts de prix beaucoup plus importants que les niveaux moyens. Concernant la pomme de terre, la baisse des prix consécutive aux difficultés d'écoulement a été signalée dans la préfecture de Dalaba particulièrement à Dalaba Centre et Pita. Dans les préfectures de Dabola, Kissidougou, Kouroussa, Gueckédou et Forécariah, les résultats indiquent plutôt une augmentation des prix par rapport à la période avant crise. Ces préfectures ne sont cependant pas des grandes productrices de pomme de terre. L'augmentation des prix sur les marchés peut être attribuable à la baisse des volumes en provenance de la Moyenne Guinée. Il convient de mentionner également la baisse importante du prix de l'ananas à Forécariah qui est une grande zone de production.

CHAPITRE 3 : SECURITE ALIMENTAIRE

A. EFFETS DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

A.1 CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES

Principal choc des sept derniers mois : le décès d'un membre actif du ménage est le principal choc le plus partagé dans les zones Ebola



Les résultats de l'enquête confirment les effets mortels de la maladie à virus Ebola dans les zones affectées. 57% des communautés dans les zones affectées considèrent le décès d'un membre actif du ménage comme étant le choc qui a le plus affecté leurs communautés. La maladie (9%) vient en deuxième position. Cependant, le principal choc ayant impacté les communautés dans les zones affectées varie en fonction de la région. Les régions les plus affectées par le décès d'un membre du ménage sont la Guinée Forestière (74%) et la Haute Guinée (54%). En Moyenne Guinée 50% des communautés affectées ont évoqué la difficulté à exporter les produits agricoles alors que 74% des communautés affectés en Basse Guinée ont évoqué l'existence de malade dans le ménage comme principal choc.

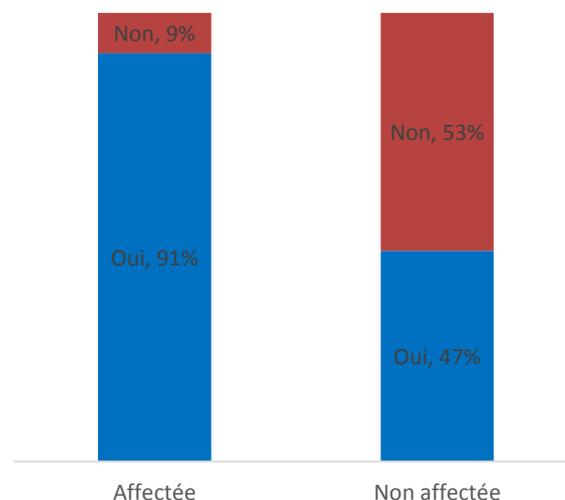
De la Moyenne Guinée plusieurs filières desservent Conakry et les autres pays limitrophes (Sénégal, Mali, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire). Il s'agit des filières de la pomme de terre, du fonio, maïs, fruits et légumes. Les producteurs subissent les conséquences de la perturbation des flux transfrontaliers. La Basse Guinée n'est pas un grand bassin commercial comme la Moyenne Guinée. Ceci explique pourquoi, alors que la transmission y est faible ou presque pas notifiée au moment de l'enquête, les communautés du fait de la peur de transmission sont plus inquiétées par l'existence de malade dans les ménages.

Les localités non affectées qui évoquent le décès d'un membre actif du ménage comme choc principal sont localisées en Guinée Forestière, Haute et Moyenne Guinée.

Les déplacements

Ce choc a été uniquement évoqué en Guinée Forestière et en Haute Guinée. La peur générée par la MVE au sein des populations dans les zones affectées est à l'origine de mouvements inhabituels de population. Le pic de l'épidémie au mois de juin 2014 suivi de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire en août 2014 a contribué à alimenter cette peur. 91 % des localités affectées ont connu des déplacements inhabituels de populations liées à la MVE. Dans les sous-préfectures non affectées, dont certaines sont également des zones d'accueil, 47% des communautés ont rapporté des déplacements dont environ 62% sont liés à la MVE. Les sous-préfectures non affectées qui ont connu les plus forts déplacements liés à la MVE sont souvent localisées dans les régions qui enregistrent de grands nombres de cas comme la Guinée Forestière et la Haute Guinée.

Graphique 8 : Avez-vous observé des mouvements inhabituels de population dans les trois derniers mois ?



La hausse des prix affecte plus les ménages dans les zones non affectées

18% des communautés dans les zones non affectées considèrent la hausse des prix comme étant un choc important qui a impacté leur capacité d'accès à la nourriture. Il s'agit de localités situées en Haute Guinée (Kissidougou et Dabola). Ces localités ont des marchés de regroupement qui sont approvisionnés par la région forestière et la Sierra Leone. La perturbation des flux peut expliquer la hausse des prix évoquée par les communautés.

Perte d'emploi

Ce choc affecte plus les communautés de la Guinée Forestière (Macenta et N'Zérékoré). La détérioration de la situation économique est à l'origine d'une réduction des opportunités d'emplois et des pertes de revenus. Une étude menée par le PNUD¹³ sur l'impact social de la MVE sur un échantillon de 1200 ménages a montré que la majorité des ménages guinéens (82%) considère que la situation économique du pays s'est dégradée. 56% des ménages qui ont pris part à cette étude considèrent que leur situation économique s'est « profondément dégradée » et pour les 36% qu'elle s'est « légèrement dégradée ».

Fermeture des marchés

La fermeture des marchés a été plus évoquée par les communautés de Kérouané (région de Kankan) en Haute Guinée. La fermeture des marchés est souvent appliquée de manière temporaire par les autorités locales pendant les pics de transmission de la maladie dans certaines localités en Haute Guinée et en Guinée Forestière.

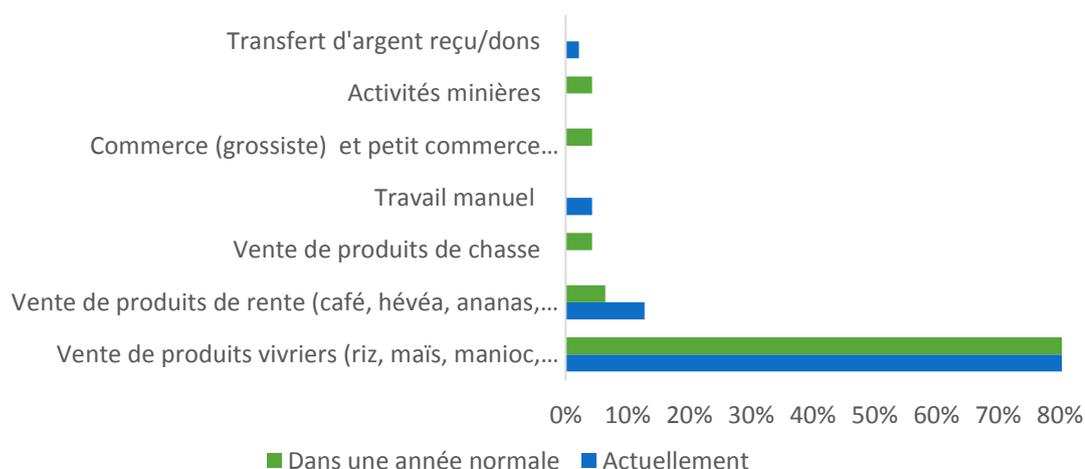
A.2 IMPACT SUR LES MOYENS D'EXISTENCE ET LES SOURCES DE REVENUS

La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ont été fortement fragilisés par l'absence et/ou la baisse des revenus.

Les perturbations de la campagne agricole 2014/2015, les mesures de contrôle mises en place pour contenir l'expansion de la MVE comme l'interdiction de la consommation de la viande de brousse et la réduction des mouvements qui sont souvent décidés par les autorités locales ont eu un réel impact sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages dans les zones affectées par la MVE. Les difficultés à écouler les produits agricoles et d'élevage a eu un impact négatif sur les revenus des agriculteurs et sur les revenus de ceux qui dépendent du petit commerce de ces produits. Les ménages qui dépendent du salariat agricole ont déserté les zones de production agricole affectées par la MVE et ne sont plus en mesure de tirer des revenus à partir de cette activité. La chasse n'apporte presque plus de revenu aux ménages qui en dépendaient. En effet, les résultats obtenus avec les groupes de discussion montrent que la pratique de certaines activités a reculé avec l'épidémie. Les activités de vente des produits de la chasse, de petit commerce et minières ont reculé (graphique 9). D'autres alternatives de sources de revenu comme le transfert d'argent et la manutention sont observées. Le transfert d'argent comme source de revenu actuelle a été rapporté notamment par les communautés de Yomou centre (N'Zérékoré).

¹³ PNUD: Impact socio-économique de la maladie à virus Ebola, novembre 2014.

Graphique 9 : Evolution de la première source de revenu selon les leaders communautaires dans les localités affectées



Source : Données enquête rapide, 2014

Selon la dernière enquête nationale sur la sécurité alimentaire¹⁴ réalisée au niveau ménage dans le pays en 2012, l'agriculture constitue la principale source de revenus des ménages dans les localités affectées et non affectées (Tableau 2). Les ménages qui dépendent du salariat agricole sont également plus nombreux en Guinée Forestière. La chasse est la principale source de revenu pour certains ménages en Guinée Forestière (4% des ménages dont 6% en N'Zérékoré et 14% à Macenta). Selon cette enquête les zones affectées par la MVE sont parmi les localités les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire¹⁵. Les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont ceux qui dépendent de la vente des produits agricoles, des produits d'élevage, de la chasse et de la cueillette¹⁶.

Tableau 2: Principales sources de revenu des ménages dans les différentes régions de la Guinée

	Commerce/entrepreneur	Petits commerces	Travail journalier	Vente de bétail ou produits d'élevage	Vente de produits agricoles	Vente des produits de la chasse / cueillette
Guinée Forestière	10%	8%	5%	5%	59%	4%
Haute Guinée	2%	3%	1%	3%	78%	1%
Basse Guinée*	2%	7%	1%	8%	61%	0%
Moyenne Guinée	1%	5%	2%	13%	60%	2%

*Hors Conakry

Source : Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (ENSAV, 2012)

¹⁴ Source : Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (ENSAV, 2012)

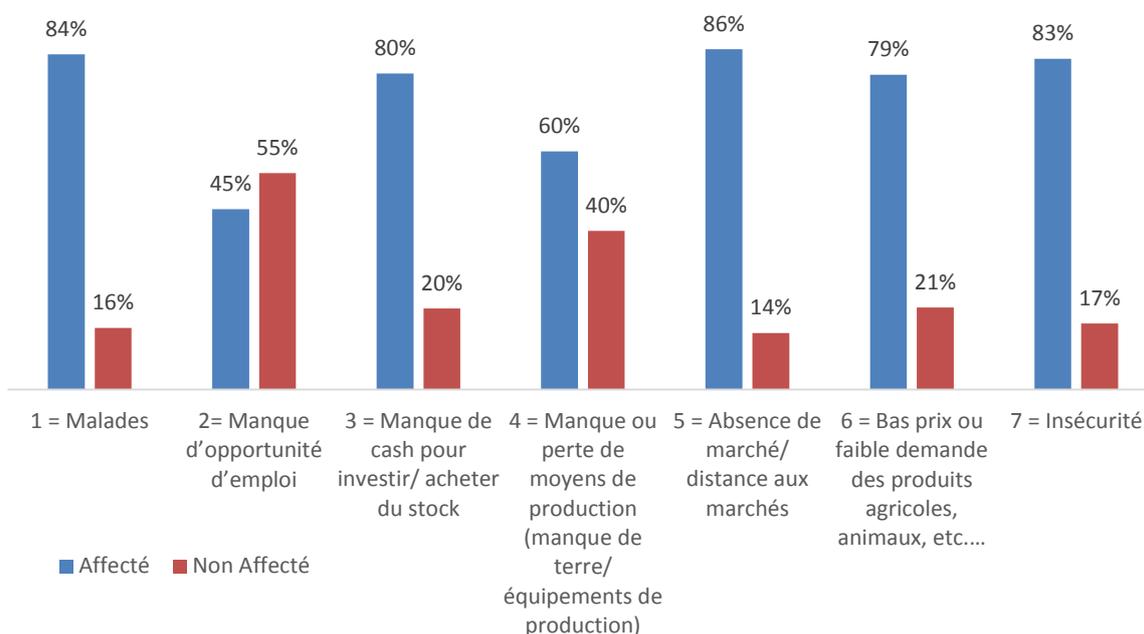
¹⁵ Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire : N'Zérékoré (50%), Beyla (54%) Lola (48%), Gueckédou (43%), Macenta (31%), Yomou (27%) contre 30,5% au niveau national.

¹⁶ Au niveau national 59 % des ménages qui dépendent de la chasse et cueillette, 54% des ménages qui dépendent de la vente des produits agricole et 58 % des ménages qui dépendent de la vente des produits d'élevage étaient en insécurité alimentaire

Lors des groupes de discussion, les ménages qui dépendent de ces activités ont été cités comme étant les premiers à être affectés par le choc épidémiologique aussi bien dans les zones affectées que dans les zones non affectées. La MVE semble avoir impacté tous les bassins commerciaux du pays. Des zones non affectées situées en Basse Guinée (Kindia et Boké) en Moyenne Guinée (Mamou) et en Haute Guinée (Faranah et Kankan) ont rapporté l'impact de l'épidémie sur la commercialisation des produits agricoles. La Haute et la Basse Guinée sont des bassins de production de riz derrière la Guinée Forestière alors que la Moyenne Guinée est productrice de pomme de terre et de produits maraîchers. A Kérouané, la MVE a eu un impact sur les activités minières, 10%¹⁷ des ménages dépendent de cette activité. Il s'agit principalement de ménages pauvres qui sont actifs dans l'orpaillage.

L'épidémie, en plus de limiter les opportunités de revenu, contraint la pratique des activités génératrices de revenus. Par rapport à la question sur les contraintes actuelles aux activités génératrices de revenus, la maladie, la perte d'emploi et le manque de moyens financiers pour investir ou acheter des stocks alimentaires, l'accès aux marchés, la baisse des prix aux producteurs et l'insécurité ont été plus citées par les communautés affectées particulièrement en Guinée Forestière et en Haute Guinée. Toutes ces contraintes se manifestent sous forme d'endettement, de baisse de revenus et de baisse du pouvoir d'achat des ménages. Les ménages se retrouvent ainsi contraints à recourir à des stratégies de survie pour assurer leurs besoins alimentaires et non-alimentaires.

Graphique 10 : Quelles sont les principales contraintes aux activités génératrices de revenus ?



Source : Données enquête rapide, 2014

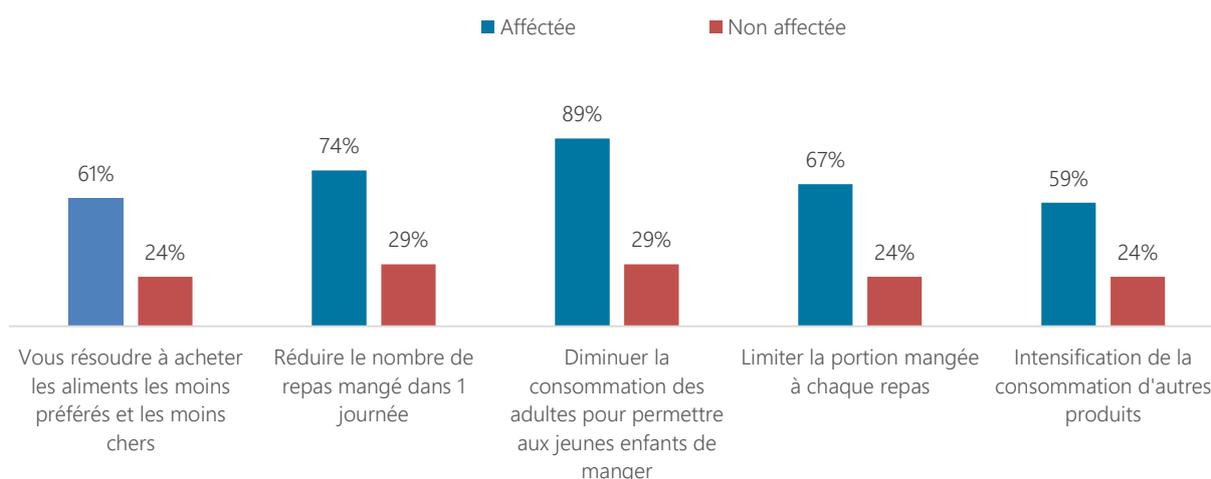
¹⁷ Source : Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (ENSAV, 2012)

A.3 RECOURS A DES STRATEGIES DE SURVIE EN HAUSSE DANS LES SOUS-PREFECTURES AFFECTEES PAR LA MVE

La MVE a déstructuré les modes de vie et les moyens de subsistance habituels des ménages dans les régions affectées. La baisse substantielle des revenus due au ralentissement des activités commerciales et agricoles pousse les ménages à recourir à des stratégies de survie dont le but est d'adapter l'alimentation dans un contexte de pénurie.

L'utilisation de stratégies de survie est plus prononcée dans les préfectures les plus affectées par l'épidémie. Ces résultats rejoignent ceux du mVAM¹⁸, collectés par téléphone en octobre à la même période que l'évaluation rapide, qui avaient montré que l'indice réduit des stratégies de survie est particulièrement élevé en Guinée Forestière, zone du pays la plus exposée à la maladie à virus Ebola. Dans cette région, l'utilisation des stratégies de survie augmente avec l'incidence du nombre de cas. L'intensification de la consommation d'autres produits alimentaires a été rapportée par les communautés. L'interdiction de la consommation de la viande de brousse pourrait expliquer cela.

Graphique 11: Recours aux stratégies de survie selon les sous-préfectures affectées et non affectées



Source : Données enquête rapide, 2014

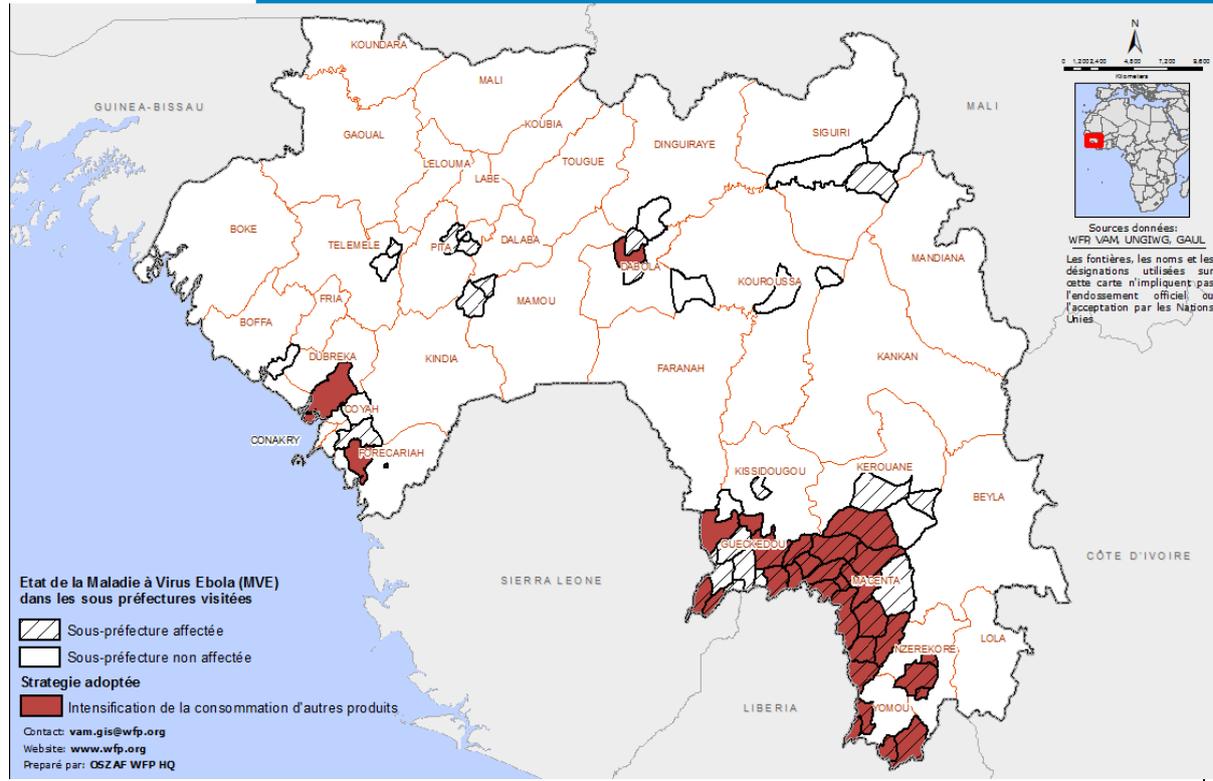
Plus on s'éloigne de la Guinée Forestière, plus le recours des communautés à des stratégies de survie diminue quel que soit l'état de la MVE dans la région. Cette transition est nette de la Haute Guinée en passant par la Basse Guinée vers la Moyenne Guinée. Dans la Moyenne Guinée par exemple le recours aux stratégies de survie alimentaire est quasi inexistant. La situation de la MVE y est actuellement calme, car aucun cas n'y a été confirmé durant les 42 derniers jours avant l'enquête.

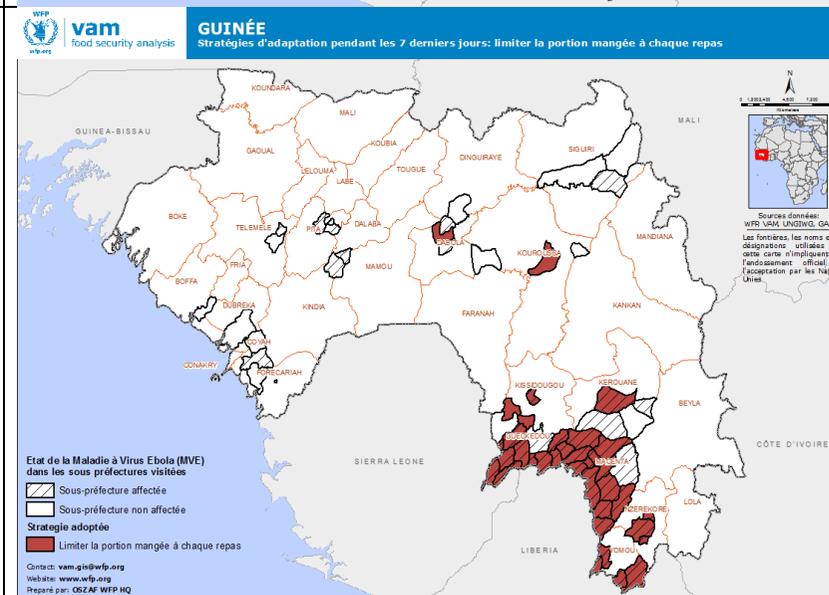
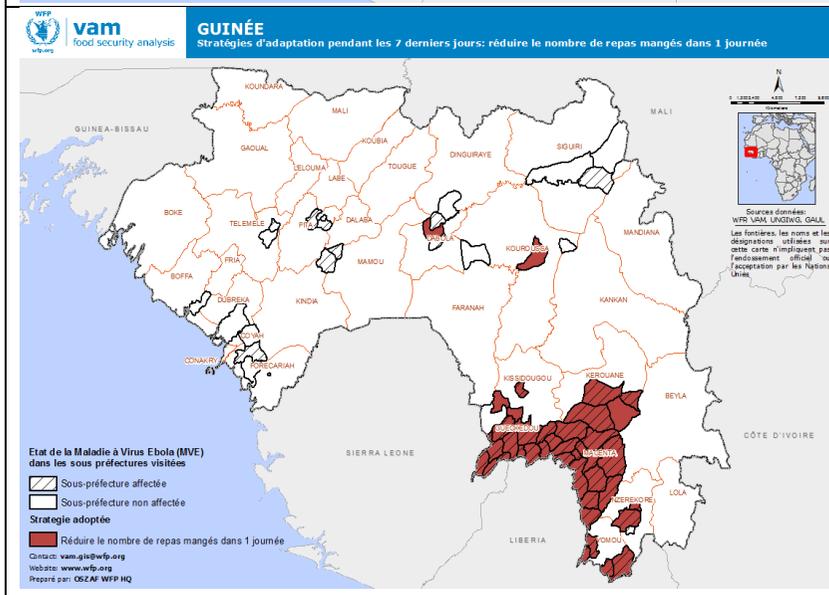
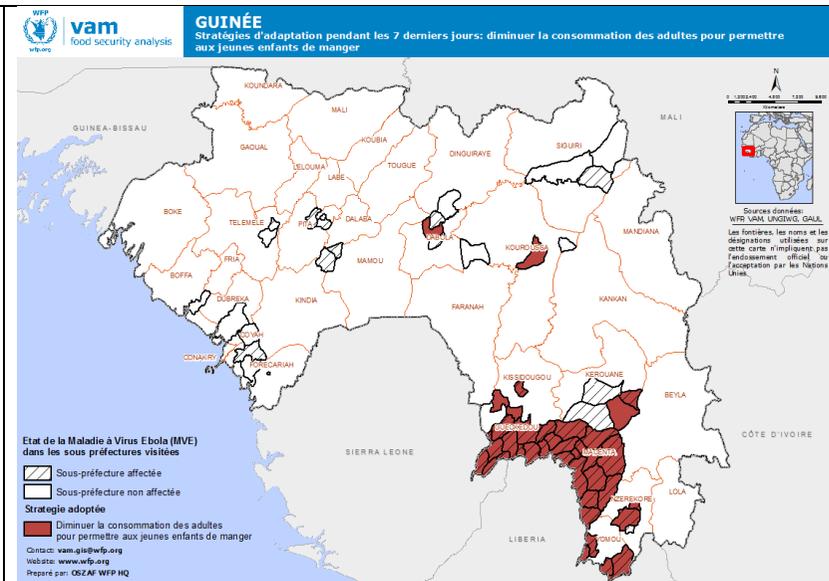
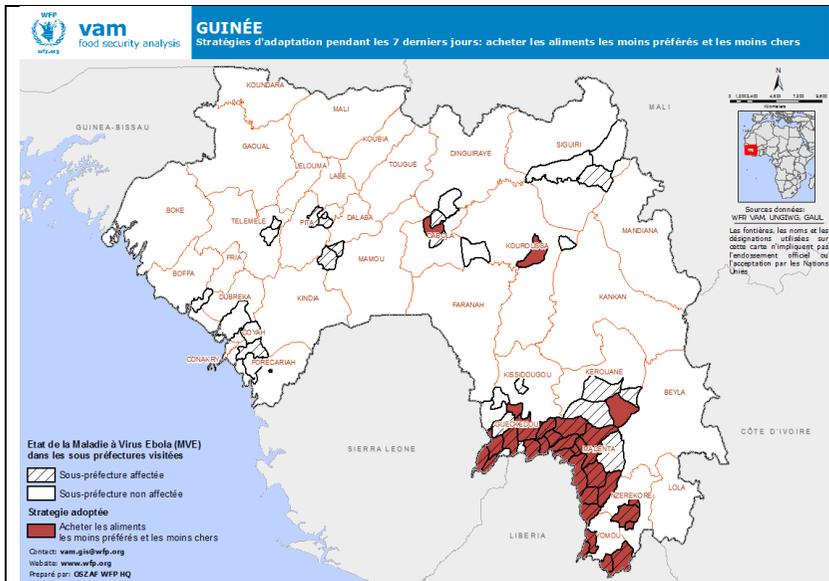
¹⁸ <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp269040.pdf>



GUINÉE

Stratégies d'adaptation pendant les 7 derniers jours: intensification de la consommation d'autres produits

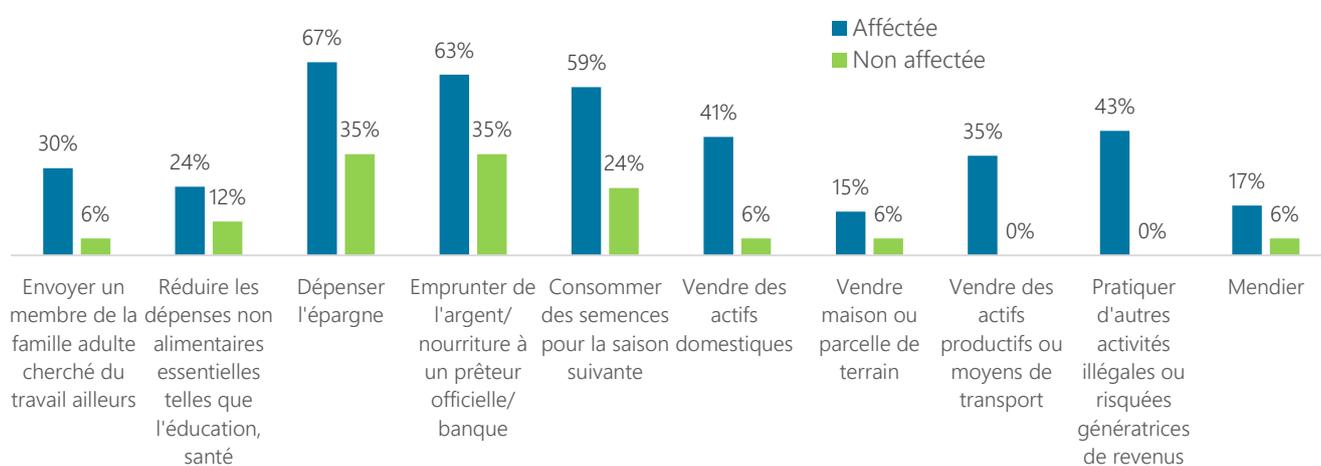




A.4 RECOURS TRES PRONONCE A DES STRATEGIES QUI COMPROMETTENT LES CAPACITES FUTURES ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES MENAGES

L'utilisation de stratégies préjudiciables pour les moyens de subsistance démontre l'acuité des difficultés auxquelles les ménages font face dans les zones affectées. L'emprunt et la dépense des épargnes compromettent la capacité des ménages à investir sur le court et moyen terme. Ils sont très nombreux à compromettre la campagne agricole future en consommant les semences. Dans le contexte actuel, la réduction des dépenses de santé est un facteur de risque pour les ménages. Comme pour les stratégies de survie liées à l'alimentation, les stratégies liées aux moyens d'existence sont très développées en Guinée Forestière, notamment dans les préfectures de Yomou, Gueckédou, Macenta, N'Zérékoré, frontalières au Libéria et à la Sierra Léone.

Graphique 12: Recours aux stratégies de stress, de crise et d'urgence selon les sous-préfectures affectées et non affectées

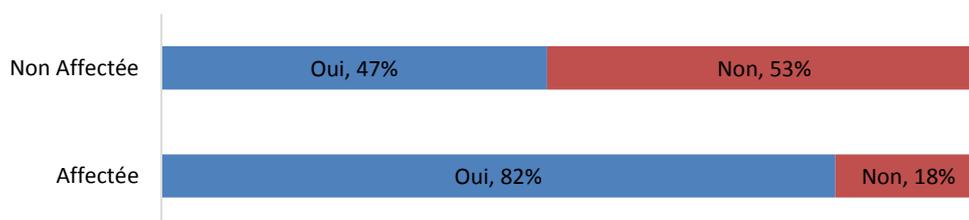


Source : Données enquête rapide, 2014

A.5 DETERIORATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES

La consommation alimentaire des ménages s'est détériorée selon 82% des communautés enquêtées dans les localités affectées. La consommation de la viande de brousse a fortement baissé mais également la consommation d'aliments venant d'autres localités comme la viande de bœuf, le riz importé et le poisson. La hausse du prix de ces denrées couplée à une perte de pouvoir d'achat des communautés expliquent ces diminutions. D'ailleurs, dans certaines localités en particulier celles qui sont déficitaire en riz, la substitution du riz par le maïs et les tubercules a été notée. Les ménages les plus affectés sont ceux qui dépendent du salariat agricole, du petit commerce et de la chasse.

Graphique 13 : Votre consommation alimentaire a-t-elle été affectée par la MVE ?



Source : Données enquête rapide, 2014

A.6 SITUATION NUTRITIONNELLE

Il existe un risque de détérioration de la situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitantes du fait de la réduction de l'accès à une alimentation adéquate et dans un contexte qui est marqué par une baisse de la fréquentation des structures de santé à cause des risques de contaminations.

Selon la dernière Enquête Démographique et de Santé réalisée entre juin et octobre 2012, la malnutrition aiguë globale (MAG) est de 10% au niveau national dont 4 % sous la forme sévère chez les enfants de 0 – 59 mois. Les résultats indiquent que les enfants de 12 à 17 mois ont les niveaux de malnutrition aiguë les plus élevés (20 %). Les proportions sont plus élevées en Haute Guinée (15%) et en Guinée Forestière (7,4%) qui sont également les régions les plus affectées par la maladie à virus Ebola. Une étude récente réalisée par le PNUD sur un échantillon de 1200 ménages a montré que 63% des ménages qui vivent dans les zones où la maladie à virus Ebola est plus active disent se méfier d'aller se faire consulter dans une structure de santé; ceci pourrait avoir comme conséquence une augmentation des cas de malnutrition.

COMMENT LA SITUATION VA EVOLUER DANS LES PROCHAINS MOIS

Selon l'OMS, « il y a des preuves indiquant que l'incidence des cas ne progresse plus au niveau national en Guinée » grâce aux efforts du gouvernement et de la communauté internationale. Ainsi, on s'attend sur le court et moyen terme à une diminution du nombre de personnes directement affectées par l'expansion de l'épidémie. Cependant, il est clair que le nombre de personnes dont la sécurité alimentaire et les moyens d'existence sont indirectement affectés par la MVE est plus élevé que le nombre de personnes directement affectées. Même si le nombre de cas baisse progressivement, les effets directs et indirects continueront à se faire sentir, notamment en termes de ralentissement des activités économiques et commerciales, de baisse de revenus et de réduction de l'accès des ménages vulnérables à la nourriture. Les ménages, du fait de la diminution ou de la rupture des stocks familiaux commenceront dans les trois mois à venir, à être de plus en plus dépendants des marchés avec un pouvoir d'achat amoindri. Même si une reprise progressive des activités économiques accompagnera le recul de la MVE en Guinée, il faudra une assistance aux populations affectées par la MVE pour protéger leurs moyens d'existence et améliorer leur sécurité alimentaire à partir du premier trimestre de 2015.

LES REPONSES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRE RECOMMANDEES

Les résultats de cette enquête confirment une réelle détérioration de la sécurité alimentaire des ménages. L'épidémie a eu un impact considérable sur les marchés et sur toutes les filières agricoles et animales et sur les sources de revenus précaires (main d'œuvre agricole, petit commerce, chasse et la vente de viande de brousse).

L'évaluation recommande ainsi :

PLAIDOYER ET COLLECTE DE DONNEES

- ✓ La poursuite du plaidoyer et dialogue politique pour l'ouverture des frontières et la circulation des produits dans un cadre sécurisé sur le plan sanitaire (corridors) ;
- ✓ Le renforcement du suivi de la sécurité alimentaire des ménages ;

- ✓ Le renforcement du service en charge des statistiques agricoles notamment pour le suivi des campagnes agricoles de contre saison et pluviale ainsi que le suivi des marchés et des prix, en intégrant notamment : Le suivi des produits vivriers (prix et flux) et du marché du travail (main d'œuvre locale).

ASSISTANCE ALIMENTAIRE

- ✓ Une assistance alimentaire d'urgence pour les ménages et communautés directement et indirectement affectés par la MVE dans les régions affectées : les transferts pourront se faire sous forme de vivres ou de cash, selon le contexte spécifique de chaque localité.

AGRICULTURE ET ELEVAGE

- ✓ Un appui aux moyens d'existence des groupes directement ou indirectement affectés par la MVE à travers :
 - L'appui à la production agricole de contre saison et la préparation de la campagne pluviale (intrants, préparation des sols, appui-conseil) ;
 - L'appui au petit élevage à cycle court (volaille, petits ruminants, pisciculture) ;
 - Allocation d'un fonds de soutien aux filières de produits d'exportation impactées par la MVE. Ce fonds peut s'appeler « fonds spécial de sauvetage » ;
 - La commercialisation des excédents peut être appuyée à travers les achats locaux de certains produits. Compte tenu de la volatilité des marchés, cela devra cependant être effectué de façon très ciblée dans le temps et l'espace, en fonction de la situation sur le terrain.

NUTRITION

- ✓ Appui aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition en leur assurant l'accès à des aliments complémentaires appropriés.

ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

- ✓ Appui à la restauration des moyens de subsistance et du pouvoir d'achat par la mise en œuvre des travaux communautaires par le biais de transferts monétaires ;
- ✓ Appui aux processus de transformation des produits agricoles pour diminuer les pertes post-récoltes et la vulnérabilité des producteurs aux prix et flux des marchés ;
- ✓ Appui à la reconversion des groupes ayant perdu leur source de revenus, en particulier ceux qui dépendent de la vente de la viande de brousse.

MARCHE

- ✓ La mise en place d'interventions d'appui aux marchés dont l'objectif est de favoriser le transfert des produits agricoles des zones de production vers les zones de consommation, à l'intérieur du pays (désenclavement des zones excédentaires, sensibilisation et redynamisation des filières) ;
- ✓ Appui à la restauration des flux commerciaux internes (désenclavement, sensibilisation, incitations au transport et redynamisation des filières) et transfrontaliers (plaidoyer, communication claire sur les risques et règles sanitaires).

3. ZONES AFFECTEES

3.1 ZONES LES PLUS AFFECTEES

Préfectures de Kissidougou, Kérouané, Coyah, Dalaba, Gueckédou, Macenta, N'Zérékoré, Yomou, Boffa

a) CRITERES¹⁹

Les préfectures identifiées comme les plus affectées sont celles dont plus de 70% de la population est affecté par la MVE. Ces préfectures représentent 93,8% de la population affectée par la MVE en Guinée.

b) IMPACT DE LA MVE SUR LA CAMPAGNE AGRICOLE

49.4% des communautés interrogées estiment que la campagne agricole 2014/2015 s'est déroulée dans de moins bonnes conditions :

- ✓ Ralentissement des activités agricoles
- ✓ Réduction des superficies cultivées pour cause d'abandon des champs (Préfectures de Yomou et N'Zérékoré) et non entretien des champs (notamment par manque de main d'œuvre)
- ✓ Dislocation des groupes d'entraide due à l'interdiction de regroupements et de certains mouvements

La Maladie à Virus Ebola (MVE) a eu un impact sur la production vivrière pour 87.5% des communautés interrogées dans les zones affectées. De plus, 83.3% des communautés interrogées estiment que la MVE pourrait avoir un impact plus négatif sur les prochaines campagnes agricoles vivrières (irriguées / bas-fonds), si elle n'est pas éradiquée.

N'Zérékoré, région où 73% de la population est affectée, est l'une des principales zones de production de riz, maïs, huile de palme et manioc en Guinée. La diminution de la production estimée de riz entre 2013 et 2014 (suite à la MVE) a provoqué une baisse de la production nationale de 10%, comme vu plus haut, ce qui représente une perte de plus de 70 000 milliers de tonnes de paddy. Cette situation risque de perturber la disponibilité de ce produit sur les marchés de l'intérieur et surtout celui de Conakry. L'impact de cette région dans la production nationale (elle représente 38% de la production nationale) est donc à relever et pourra faire l'objet d'une attention particulière.

¹⁹ Ces critères pourront être affinés grâce aux informations relatives aux marchés, aux mises en quarantaine et à des éléments plus précis sur les productions par préfecture.

c) IMPACT SUR LA MAIN D'OEUVRE

Il apparaît aussi que les communautés des sous-préfectures non affectées par la MVE mais situées dans les régions les plus affectées comme N'Zérékoré et Mamou anticipent une mauvaise saison agricole. Les communautés ont subies les répercussions indirectes de la MVE en termes de disponibilité de main d'œuvre due notamment à la peur de la maladie et l'interdiction de regroupement. De plus, pour 91.9% des communautés interrogées, le coût de la main d'œuvre aurait également augmenté au cours des trois derniers mois.

d) IMPACT SUR LA COMMERCIALISATION

100% des communautés interrogées dans les zones affectées indiquent que la commercialisation de leurs produits est plus difficile depuis la MVE : mauvaise conservation des produits, fermeture des marchés, baisse des flux commerciaux, enclavement de certaines zones, commerçants et grossistes qui ont peur d'investir dans les "zones Ebola", manque de débouchés, méfiance des opérateurs économiques et manque de visibilité de la commercialisation de leurs produits dans les 3 mois à venir ainsi que la rareté des produits sur les marchés sont autant d'indicateurs permettant d'apprécier l'impact de la MVE sur la commercialisation.

Les prix aux producteurs sont en baisse, affectés par la MVE pour 90% des communautés interrogées.

e) IMPACT SUR L'ELEVAGE

50% des communautés interrogées indiquent que la MVE a eu un impact sur l'élevage : déplacements ralentis, abandon des animaux, abandon des parcs par les bouviers, divagation et vols des bétails, prolifération des maladies infectieuses et parasitaires. De plus, pour 60% des personnes, les mouvements transhumants ont été interrompus et elles sont 90% à préciser que les abattages ont diminué suite à la baisse des revenus des consommateurs, aux commercialisations difficiles, à la méfiance des consommateurs à cause de la désinformation et à un départ massif des consommateurs potentiels (expatriés). En effet, le départ massif des mineurs de bauxite (Kamsar, Sangarédi, Rio Tinto...) a considérablement diminué la consommation des produits d'élevage suite au ralentissement ou à l'arrêt des activités des sites.

Le prix des bovins et des petits ruminants sont restés stables pour 60% des personnes.

Selon les communautés dans les zones fortement affectées, en particulier en Guinée Forestière, la campagne de contre-saison risque d'être compromise. Environ 88% des communautés estiment que la MVE aura un impact sur la prochaine campagne contre 75 % dans les zones non affectées. La rareté de la main d'œuvre potentielle et son coût élevé, le manque de semences²⁰ et d'intrants ont été rapportés. De plus, l'interdiction des rassemblements et la fermeture des frontières ont eu des effets sur toute la chaîne de valeur (achat, vente, manutention, transport...). Les ménages risquent de brader les récoltes actuelles de produits vivriers pour faire face aux dépenses. Les pertes de revenus réduisent leur capacité à rembourser les dettes et à accéder aux intrants pour les campagnes à venir. Cependant, il s'agit de perceptions qui devront être confirmées par les estimations de productions.

²⁰ Une grande partie des semences horticoles proviennent du Mali

3.2 ZONES MOYENNEMENT AFFECTEES

Préfectures de Dabola et Dinguiraye

a) CRITERES²¹

Les préfectures identifiées comme moyennement affectées sont celles dont 50 à 70% de la population est affectée par la MVE. Ces préfectures représentent 2.71% des communautés atteintes par la MVE en Guinée.

b) IMPACT DE LA MVE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE

67% de communautés interrogées estiment que la campagne s'est déroulée passablement, que la maladie a eu un impact négatif sur la production vivrière et qu'elle aura également un impact sur la prochaine campagne agricole vivrière (irriguée et vivrière).

Par rapport aux cultures de rente :

- 67% des communautés interrogées estiment que la production s'est déroulée de manière passable.
- De plus, la récolte et la commercialisation seraient passables pour 100% des enquêtés.
- Les communautés interrogées relèvent que la main d'œuvre moins disponible à identique (67%).

c) IMPACT SUR L'ELEVAGE

La fermeture des frontières a été identifiée comme un des problèmes majeurs rencontrés. La MVE n'aurait, en revanche, pas eu beaucoup d'effets sur les mouvements des transhumants. Les abattages ont diminué, notamment suite à une instruction du Ministère de l'Élevage et des Ressources animales. Les transactions commerciales ont diminué, les prix des bovins, des petits ruminants et du poulet ont augmenté.

²¹ Ces critères pourront être affinés grâce aux informations relatives aux marchés, aux mises en quarantaine et à des éléments plus précis sur les productions par préfecture.

3.3 ZONES LES MOINS AFFECTEES

*Préfectures de Kouroussa, Siguiri, Dubréka, Forécariah, Télihilé,
Pita*

a) CRITERES²²

Les préfectures identifiées comme les moins affectées sont celles dont 0 à 50% de la population est affecté par la Maladie à Virus Ebola. Ces préfectures représentent 3.49% des communautés affectées par la MVE en Guinée.

b) IMPACT DE LA MVE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE

Pour 75% des communautés dans les zones affectées, la campagne agricole 2014/2015 s'est passée relativement bien (37.5% bon et 37.5% passable). Seules 25% estiment que la MVE a eu un impact sur la production vivrière parmi les communautés dans les zones affectées. Ce taux diminue pour les personnes non affectées qui ne sont que 20% à estimer que la MVE a eu un impact sur la production vivrière.

A la question qui leur a été posée concernant un éventuel impact de la MVE sur les prochaines campagnes, 37.5% des communautés interrogées en zones affectées ont répondu positivement (chiffre qui passe à 40% chez les communautés en zones non affectées).

Cultures de rente : 50% des communautés dans les zones affectées estiment que la production s'est assez bien déroulée (50% bon et 50% passable) ainsi que la récolte et la commercialisation (25% bon et 37.5% passable et seulement 12.5% mauvais). Chez 60% des communautés en zones non affectées, la production s'est bien déroulée (40% estiment que le déroulement était mauvais). La récolte et la commercialisation se passeraient bien pour 60% et seraient mauvaises pour les 40% restants.

c) MAIN D'ŒUVRE

Pour 75% des communautés dans les zones affectées interrogées, la main d'œuvre et son coût sont restés identiques au cours des 3 derniers mois, comparés à l'année dernière. En revanche, parmi les communautés en zones non affectées, le taux de la disponibilité et de l'évolution du coût de la main d'œuvre passe à 40% (identique) et 60% (inférieur).

d) ELEVAGE

Problèmes rencontrés par l'élevage en 2014 :

- ✓ perte des petits ruminants, difficultés d'avoir les produits zootechniques, difficultés apicoles ;
- ✓ conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- ✓ non réalisation des vaccinations ;

²² Ces critères pourront être affinés grâce aux informations relatives aux marchés, aux mises en quarantaine et à des éléments plus précis sur les productions par préfecture.

- ✓ baisse croissante des abattages.

La MVE n'a pas eu d'impact sur l'élevage/pastoralisme pour 100% des communautés interrogées et pour 60% d'entre elles, les mouvements d'éleveurs transhumants continuent.

Les abattages ont diminué de 60% du fait de l'insuffisance d'animaux de boucherie, la baisse des revenus des consommateurs, la méfiance des consommateurs (notamment due à une désinformation concernant les modes de transmission de la MVE).

Les transactions ont largement diminué pour 100% des communautés interrogées, les prix des bovins et des petits ruminants sont restés stables pour la grande majorité des communautés et le prix du poulet est stable pour 60% d'interviewés.

BOKE

La région de Boké compte une population de 1 081 445 (INS Guinée, RGPH3) répartie dans 5 préfectures (Boffa, Boké, Gaoual, Koundara, Fria). Dans le cadre de cette enquête rapide, 13 communautés au sein de la Préfecture de Boffa ont été interrogées.

a) PRODUCTION

Boffa est située dans la Zone 1, la zone du Littoral dont les principales productions sont : riz, pêche, huile de palme. Les ressources de cette zone tournent autour des produits de la mer (poisson principalement), du bois des mangroves et des produits de la forêt. Les terres y sont fertiles. La haute densité de la population rurale limite les terres disponibles aux ménages surtout pauvres qui n'arrivent pas à produire suffisamment pour leur consommation. Ces ménages doivent ainsi s'engager dans différents emplois et activités économiques pour couvrir leurs besoins.

Boké et Fria sont situées dans la Zone 2, la zone Piémont dont les principales cultures sont : riz, arachide et horticulture. Il s'agit d'une zone grande productrice de riz et de produits horticoles. Elle jouit d'une position stratégique pour répondre à la demande commerciale de la population dense du Littoral et surtout de la ville de Conakry. Les ménages pauvres dépendent des besoins en main d'œuvre lors des travaux saisonniers, ces ménages n'ayant accès qu'à des superficies relativement petites pour s'adonner à l'agriculture. La MVE a donc eu pour conséquence pour ces ménages une forte réduction de leurs revenus.

Parmi les communautés interrogées dans les zones affectées, elles estiment à 100% que la production agricole est restée identique à l'année passée alors qu'elle aurait diminué chez 100% des communautés interrogées non affectées. En revanche, 100% des communautés interrogées dans la région ont estimé que la MVE a eu un impact négatif sur la production entre la période avant et après le déclenchement de la MVE, toutefois, il ne s'agit que d'une baisse de 1%. De plus, les communautés interrogées ont estimé que le coût de production a augmenté.

Production	Appréciations faite par les communautés	Commentaires basés sur les données du Ministère de l'Agriculture
Riz		Production estimée à la baisse entre avant et après MVE (-1%) mais à la hausse entre 2013 et 2014 (+6%). Il est perçu une production de riz à la baisse dans cette région fortement affectée par la MVE (notamment dans la préfecture de Boffa 78% des habitants affectés).
Maïs		Estimation d'une baisse de 1% entre avant et après la MVE mais néanmoins supérieure à la production estimée entre 2013 et 2014 (+3%).
Huile de palme		Pas de donnée
Manioc		Estimation d'une baisse de 1% entre avant et après la MVE mais l'estimation donne néanmoins une production supérieure à celle de 2013 (+1%).
Cacao		La région n'est pas productrice de cette culture
Hévéa		La région n'est pas productrice de cette culture
2014 est moins bon que 2013	2014 est identique à 2013	2014 est meilleur que 2013

b) PROCHAINE CAMPAGNE AGRICOLE

Les communautés interrogées indiquent que le déroulement de la campagne agricole a été passable et, bien qu'elles n'aient pas encore d'éléments, les communautés interrogées ne pensent pas que la MVE aura un impact sur les prochaines campagnes agricoles.

c) COMMERCIALISATION

100% des communautés interrogées estiment qu'il y aura un impact sur la commercialisation (qu'il s'agisse d'une zone affectée ou non affectée). En effet, les mouvements des commerçants ont été réduits, les marchés ne sont plus aussi bien approvisionnés, ce qui a provoqué une baisse des activités commerciales.

d) ELEVAGE

La MVE ne semble pas avoir eu d'impact majeur sur l'élevage et le pastoralisme bien que des conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été rapportés. Les mouvements de transhumance continuent. Les abattages ont diminué suite à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

e) RECOMMANDATIONS

1. Poursuivre le suivi des indicateurs et des données pour rester vigilant en cas de dégradation de la situation.

FARANAH

La région de Faranah compte 615 491 habitants (INS Guinée, RGPH3) répartie dans 4 préfectures (Dabola, Dinguiraye, Faranah, Kissidougou). 151 communautés ont été interrogées dans le cadre de l'enquête rapide.

a) PRODUCTION

Les préfectures de Faranah et Dabola sont localisées dans une zone de savane arborée qui constitue une transition écologique entre la région forestière au sud et la région des plaines de savane. Les cultures dominantes sont le riz, le manioc, le maïs et le fonio.

A Faranah et à Kissidougou, la production agricole est peu diversifiée. En effet, 100 % des ménages produisent uniquement du riz.

A Faranah et Dabola, les ménages étant très engagés dans les activités minières, ils s'investissent moins dans l'agriculture et dépendent du marché pour compléter leur faible production.

La MVE aurait eu un impact sur la production vivrière pour 100% des communautés interrogées affectées (83,3% pour les communautés en zone non affectées). La production s'est relativement bien déroulée pour 100% des communautés interrogées (33% bon et 67% passable).

Production	Appréciations faites par les communautés	Commentaires basés sur les données du Ministère de l'Agriculture
Riz		Estimation d'une baisse de 2% de la production de riz entre avant et après la MVE. Toutefois, l'estimation indique une augmentation de la production depuis 2013 (+5%). Il n'y a que dans la sous-préfecture de Dialakoro où 53% de la population est affectée, qu'il est estimé que la production sera identique. Avec 82% de communautés en zones affectées dans la préfecture de Kissidougou, il est estimé dans toutes les sous-préfectures qu'une baisse de la production de riz est à prévoir.
Maïs		Estimation d'une baisse de production de 1% entre avant et après la MVE. Une augmentation de la production depuis 2013 est estimée (+3%). Dans la préfecture de Dabola (51% de la population affectée), les estimations sont à la baisse. Dans la préfecture de Dinguiraye (53% de la population affectée), il est estimé que la production sera à la hausse.
Huile de palme		Pas d'information recueillie
Manioc		Dans la région, estimation de la production à la baisse de 1% entre avant et après MVE mais à la hausse depuis 2013 (+1%). Dans la préfecture de Dinguiraye (53% de la population affectée), il est estimé que la production sera identique.
Cacao		La région n'est pas productrice de cette culture
Hévéa		La région n'est pas productrice de cette culture
2014 est moins bon que 2013	2014 est identique à 2013	2014 est meilleur que 2013

b) PROCHAINE CAMPAGNE AGRICOLE

Les communautés interrogées sont très partagées concernant le déroulement de la campagne agricole (33% bon, 33% passable et 33% mauvais), qu'il s'agisse des communautés dans les zones affectées ou non affectées. De plus, 100% pensent que la MVE aurait aussi un impact sur la campagne prochaine, ce qui pourrait entraîner des pertes de revenus. Les groupes d'entraide communautaire ont également été perturbés suite à la MVE, ce qui pourra avoir des répercussions sur la récolte.

c) COMMERCIALISATION

Un impact est relevé sur la commercialisation pour 100% des communautés interrogées. En effet, elles estiment que depuis le début de l'épidémie la récolte et la commercialisation se passent passablement (67%) ou de mauvaise manière (33%).

Dans la région, on observe une perturbation des activités agricoles et commerciales voire un arrêt des activités commerciales dans certaines préfectures. Ceci est dû à un manque de semences vivrières et maraichères, un déplacement difficile des collecteurs notamment lié à une peur due à la MVE et à un coût élevé du transport (le mauvais état des routes, bien que n'étant pas une conséquence de la MVE ressort dans les réponses fournies). Cette baisse des activités commerciales est également due à la baisse de la clientèle, un non écoulement des produits et une augmentation des dettes.

d) MAIN D'ŒUVRE

La disponibilité de la main d'œuvre s'est détériorée selon les communautés interrogées qui estiment à 67% qu'elle est inférieure à celle observée avant la MVE et qu'elle est identique pour 33% et ce, indépendamment du manque de main d'œuvre agricole à certaines périodes clés de l'année (qui est aussi une contrainte pour la production vivrière). Il est à noter que 100% des communautés interrogées évaluent un coût de la main d'œuvre supérieur à celui de l'année passée.

e) ELEVAGE

Le déplacement des éleveurs (vers d'autres zones moins affectées) et la fermeture des marchés ont eu un impact sur l'élevage et le pastoralisme pour 50% des enquêtés. Les abattages ont également diminué de 50%, suite à l'incompréhension du message relatif à l'interdiction de consommer de la viande de brousse.

Les transactions commerciales ont largement baissé pour 100% des personnes, les prix sont restés stables pour les bovins et les petits ruminants ainsi que le poulet local pour 60% des personnes.

f) RECOMMANDATIONS

1. S'agissant d'une région minière, la population y est très pauvre et des interventions ciblées d'appui à la sécurité alimentaire pourront être proposées.

2. Les groupes d'entraide communautaire ayant souffert suite à la MVE, des répercussions sur les activités agricoles et commerciales ont été observées et un soutien financier (cash transfer notamment) permettrait de soutenir les ménages et les activités économiques.
3. Concernant l'élevage dans la région, des problèmes de compréhension du message relatif à l'interdiction de consommer de la viande de brousse ont provoqué une diminution de l'abatage. Il est proposé de revoir et d'harmoniser les messages et d'organiser des sensibilisations (les dispositifs du Ministère dans la région et des ONG locales pourront appuyer).

KANKAN

La région de Kankan compte 1 986 329 habitants (INS Guinée, RGPH3) répartis dans 5 préfectures (Kankan, Kérouané, Kouroussa, Mandiana, Siguiri). Dans le cadre de cette enquête rapide, 92 communautés ont été interrogées.

a) PRODUCTION

Chez les communautés en zone affectée, 83% pensent que les récoltes sont bonnes et 16% qu'elles sont passables comparativement à la précédente campagne alors que chez les communautés en zone non affectée, la récolte aurait été pour 50% passable et pour 50% bonne. Des ralentissements des activités agricoles ont été rapportés. Les communautés dans les zones affectées interrogées sont partagées (50%/50%) quant à l'impact sur la production vivrière alors que seules 33% des communautés dans les zones non affectées pensent que la MVE a eu un impact.

Production	Appréciations faites par les communautés	Commentaires basés sur les données du Ministère de l'Agriculture
Riz		Estimation d'une baisse de 1% au niveau régional entre avant et après la MVE mais augmentation de +6% depuis 2013. Dans la préfecture de Kérouané (96% de la population affectée), il est estimé une production à la baisse alors que dans les préfectures où personne n'est affecté, il est soit attendu une production à la hausse (Kouroussa) soit à l'identique (Siguiri).
Maïs		Estimation d'une baisse de 1% au niveau régional entre avant et après la MVE mais augmentation de 4% depuis 2013. La baisse est, en particulier, estimée dans la préfecture de Dabola où 51% de la population est affectée.
Huile de palme		Dans la préfecture de Kérouané, il est prévu une production à la baisse.
Manioc		Estimation de 1% de baisse de la production régionale entre avant et après la MVE mais augmentation depuis 2013. La baisse est relevée, en particulier, à Kérouané, parmi les communautés interrogées.
Cacao		La région n'est pas productrice de cette culture
Hévéa		La région n'est pas productrice de cette culture
2014 moins bon que 2013	2014 identique à 2013	2014 meilleur que 2013

b) PROCHAINE CAMPAGNE AGRICOLE

Dans les communautés interrogées (en zones affectées et non affectées) 67% pensent que la MVE n'aura pas d'impact sur la prochaine campagne agricole vivrière et ce, bien qu'un manque de semences maraichères a été relevé. Si cela n'est pas résolu sous peu, les activités de contre saison pourraient être compromises.

66,7% des communautés interrogées estiment que la campagne agricole s'est bien passée, 16,7% qu'elle s'est passée passablement et 16,7% qu'elle a été mauvaise. Les communautés non affectées ont des avis mitigés 33% pour chacune des catégories de réponse quant au déroulement de la campagne 2014-2015 par rapport à l'année passée.

c) COMMERCIALISATION

Bien que 50% des communautés dans les zones affectées estiment que la commercialisation est satisfaisante (bon), 33% la juge passable et 17% mauvais. Quant aux communautés dans les zones non affectées, elles sont partagées (33%/33%/33%), les ménages pourraient être en insécurité alimentaire. Parmi les causes évoquées, sont relevés les éléments suivants :

- La forte dépendance des ménages au marché
- Le manque de financement des grossistes
- La rareté des produits et l'augmentation des prix
- La mévente et un accès difficile aux marchés
- La limitation des déplacements vers les zones affectées et à l'intérieur du pays
- L'accès difficile aux marchés de collecte

d) MAIN D'ŒUVRE

- Seules 33% des communautés dans les zones non affectées indiquent avoir besoin de main d'œuvre pour la production. 50% pensent que la main d'œuvre est identique entre avant et après la MVE et 50% qu'elle est inférieure en comparaison à l'année précédente. Le coût serait identique à supérieur (50%/50%).
- L'insuffisance de main d'œuvre est néanmoins relevée.

e) ELEVAGE

Dans cette région, près de 70% des communautés dans les zones interrogées estiment que la MVE a eu un impact sur l'agriculture et l'élevage. Le déplacement des nantis, les difficultés de commercialisation, la baisse de l'abattage (pour 100% des interviewés) constituent les principaux problèmes évoqués en 2014.

L'insuffisance d'animaux de boucherie et la méfiance des consommateurs due à la désinformation, la baisse drastique des transactions commerciales ont eu pour effet une diminution des prix pour près de 70% des communautés dans les zones interrogées. Néanmoins, les prix des bovins sont restés stables pour plus de la moitié des répondants (70%) et ont baissé pour les petits ruminants dans la même proportion. L'élevage est l'une des activités les plus affectées du fait des mesures de quarantaine.

f) RECOMMANDATIONS

1. Un soutien à la production permettra aux cultures de contre saison d'être assurées et de réduire les risques d'insécurité alimentaire.
2. Du fait d'une forte dépendance au marché pour la population locale, il est recommandé d'assurer une distribution gratuite ciblée pour les populations les plus vulnérables.
3. Organiser des informations et sensibilisations pour réduire les incompréhensions, appuyer des transferts d'argent pourront favoriser la reprise de l'activité économique liée à l'élevage.

KINDIA

La région de Kindia compte 1 230 767 habitants (INS Guinée, RGPH3) répartis dans 5 préfectures (Coyah, Dubréka, Forécariah, Kindia, Télimilé). Dans le cadre de cette enquête rapide, 75 communautés dans les zones ont été interrogées.

Seule la préfecture de Coyah est particulièrement affectée par la MVE avec 80% de la population. Les autres préfectures sont affectées de 0% à 37%.

a) PRODUCTION

Le riz est la production agricole principale dans toutes les préfectures de la région. Quelques producteurs diversifient leur production de riz avec du fonio, de l'arachide et du manioc.

Les préfectures de Coyah, Dubréka, Forécariah et Kindia sont situées dans la Zone Piémont (riz, arachide, horticulture) qui couvre une partie de la région de Boké (préfectures de Boké et Fria). Les franges littorales de Dubréka, Coyah et Forécariah sont situées en Zone Littoral (riz, pêche, huile de palme) qui couvre également Boffa (Région de Boké). Télimilé est située dans la Zone Plateau Central (horticulture, fonio, élevage) qui couvre toute la Région de Mamou. L'extrême nord-est de Télimilé est en Zone Montagne (riz, élevage, fonio).

Les ménages de Kindia bénéficiant d'une structure de marché tournée vers l'extérieur, les producteurs vendent leur production mais rachètent les mêmes produits à un moment où les prix sont plus élevés (ce qui est le cas de la période de soudure). Ce commerce bénéficie principalement aux intermédiaires, obligeant les producteurs à s'endetter et à échanger à perte.

Les communautés dans les zones interrogées sont partagées sur le déroulement de la campagne agricole : 50% bon et 50% passable chez les communautés dans les zones affectées et 75% bon - 25% mauvais chez les communautés dans les zones non affectées. Pour 25% des communautés dans les zones affectées la MVE a eu un impact sur la production vivrière contre 75% qui estiment que la MVE n'a pas eu d'impact sur la production.

Production	Appréciations faites par les communautés	Commentaires basés sur les données du Ministère de l'Agriculture
Riz		Estimation d'une baisse régionale de 2% de la production entre avant et après la MVE. L'estimation de la production reste cependant supérieure à celle de 2013 (+4%).
Maïs		Estimation d'une baisse régionale de 2% de la production entre avant et après la MVE. L'estimation de la production reste cependant supérieure à celle de 2013 (+3%).
Huile de palme		Pas d'information recueillie
Manioc		L'estimation de la production est supérieure à celle de 2013 (+1%). La production est estimée identique entre avant et après la MVE.
Cacao		La région n'est pas productrice de cette culture

Hévéa	La région n'est pas productrice de cette culture	
2014 est moins bon que 2013	2014 est identique à 2013	2014 est meilleur que 2013

b) PROCHAINE CAMPAGNE AGRICOLE

Pour 67% des communautés dans les zones affectées et 75% des communautés dans les zones non affectées, la MVE n'aura pas d'impact sur la prochaine production.

IMPACT DE LA MVE

La méfiance provoquée par la MVE et la fermeture des frontières ont eu un fort impact dans la région et ont entraîné la baisse du pouvoir d'achat et le ralentissement des activités économiques. Le coût élevé de transport est également relevé.

c) COMMERCIALISATION

Dans cette région, selon les communautés interrogées, la MVE n'aurait pas eu un impact significatif sur la commercialisation. En effet, 50% des communautés pensent que la récolte et la commercialisation sont passables et 50% qu'elles sont bonnes alors que chez les communautés dans les zones non affectées 75% bon et 25% mauvais.

d) MAIN D'ŒUVRE

67% des communautés interrogées pensent que la main d'œuvre est inférieure comparée à l'année passée et 33% que la disponibilité de la main d'œuvre est identique. Pour 33% des interviewés, le coût de la main d'œuvre est identique contre 67% pour qui le coût est en augmentation.

e) ELEVAGE

Dans cette région, des conflits entre éleveurs et agriculteurs, la non vaccination et le manque de tatouages des animaux, le manque d'alimentation pour gros bétails, petit bétails et volailles du fait des fermetures des frontières sont les principaux problèmes rencontrés.

Le mouvement de transhumance s'est poursuivi, les abattages ont diminué pour près de 70% des communautés enquêtées et les transactions ont diminué pour 100% des interviewés et ont induit une baisse des revenus des ménages, selon les communautés interrogées.

Les prix pratiqués pour les bovins, petits ruminants et même le poulet local sont restés stables pour toutes les communautés interviewées.

f) RECOMMANDATIONS

1. Le marché dans cette zone étant tourné vers l'extérieur, les agriculteurs et commerçants sont tributaires de la fermeture des frontières. L'instauration de corridors sécurisés favorisant l'échange permettra de réduire la baisse des revenus et les risques d'effondrement de la structure de marché.

2. La construction de magasins permettant de conserver les productions et de retarder les risques de perte.
3. Appuyer les éleveurs à assurer le suivi sanitaire du bétail.

MAMOU

La région de Mamou compte 732 117 habitants (INS Guinée, RGPH3) répartis dans 3 préfectures (Dalaba, Mamou, Pita). Dans le cadre de cette enquête rapide, 54 communautés dans les zones ont été interrogées.

a) PRODUCTION

La région de Mamou est située dans une zone spécialisée dans l'élevage du petit bétail et le maraîchage. Elle profite de sa position stratégique pour répondre à la demande des marchés de Conakry et pays voisins en produits maraîchers, principalement la pomme de terre.

50% des communautés dans les zones pensent que la MVE a eu un impact sur la production dans les zones affectées contre 100% dans les zones non affectées qui estiment que la MVE n'a pas eu d'impact sur la production. 50% des communautés en zones affectées pensent que la production des cultures de rente est bonne et 50% qu'elle est passable alors que pour les communautés en zones non affectées la campagne serait mauvaise.

Production	Appréciations faites par les communautés	Commentaires basés sur les données du Ministère de l'Agriculture
Riz		Estimation d'une baisse de 4% de la production entre avant et après la MVE. Toutefois, l'estimation indique une augmentation de la production comparativement à 2013 (+2%). Les baisses sont notifiées pour Pita (13%) et Dalaba (100% de communautés en zones affectées).
Maïs		Estimation d'une baisse de 1% de la production entre avant et après la MVE. Toutefois, l'estimation indique une augmentation de la production comparativement à 2013 (+4%). C'est à Dalaba où l'estimation à la baisse se reflète le plus dans les appréciations des communautés interrogées.
Huile de palme		Pas d'information recueillie
Manioc		L'estimation indique une augmentation de la production comparativement à 2013 (+1%). Estimation d'une production identique entre avant et après la MVE. C'est à Dalaba où l'estimation à la baisse se reflète le plus dans les appréciations des communautés interrogées.
Cacao		La région n'est pas productrice de cette culture
Hévéa		La région n'est pas productrice de cette culture
2014 moins bon que 2013	2014 identique à 2013	2014 meilleur que 2013

b) PROCHAINE CAMPAGNE AGRICOLE

25% des communautés interrogées pensent que la campagne s'est bien passée et 75% qu'elle s'est déroulée passablement alors que 100% des communautés en zones non affectées pensent que la campagne a été mauvaise. 75% des communautés dans les zones affectées pensent que la MVE aura un impact sur la production de la prochaine campagne contre 100% des communautés dans les zones non affectées sur la prochaine campagne agricole vivrière.

c) COMMERCIALISATION

100% des communautés pensent que la MVE aura un impact sur la commercialisation des produits agricoles. Depuis le début de la MVE 75% des communautés dans les zones affectées pensent que le déroulement de la récolte et de la commercialisation est passable et 25% qu'il est mauvais. Chez les communautés dans les zones non affectées, 100% des communautés pensent que la récolte est mauvaise.

La fermeture des frontières a entraîné un écoulement plus faible des produits, une pourriture de produits dans le sol (du fait du retard de la récolte), une baisse des prix des produits périssables et parfois une abstention des commerçants pour la vente de produits agricoles. Les revenus des agriculteurs ont ainsi fortement diminué.

d) MAIN D'ŒUVRE

La disponibilité de la main d'œuvre comparée à 2013 est inférieure pour 50% des communautés et 50% estiment que la main d'œuvre est identique. Quant à son coût, pour les communautés dans les zones affectées, il est estimé qu'il est identique à 50% et supérieur à 50%. En revanche, chez les communautés dans les zones non affectées, 100% pensent que la main d'œuvre est réduite et que son coût a augmenté.

e) ELEVAGE

Dans le département de Pita, des problèmes de peste des petits ruminants et la difficulté d'accéder aux produits zootechniques ont été rapportés. 100% des communautés interrogées estiment qu'il n'y a pas de mouvements de transhumance, les abattages ont diminué (à cause du faible pouvoir d'achat des consommateurs associé à la méfiance vis à vis des produits d'élevages). Plus de 50% des communautés pensent que les prix des bovins et petits ruminants ont augmenté.

f) RECOMMANDATIONS

1. Les agriculteurs et commerçants sont dépendants du commerce transfrontalier. L'instauration de corridors sécurisés favorisant l'échange permettra de réduire la baisse des revenus et les risques d'effondrement de la structure de marché.
2. La construction de magasins permettant de conserver les productions et de retarder les risques de perte.
3. Appuyer les éleveurs à assurer le suivi sanitaire du bétail.

N'ZEREKORE

La région de N'Zérékoré compte 1 488 369 habitants (INS Guinée, RGPH3) répartis dans 6 préfectures (Beyla, Gueckédou, Lola, Macenta, Nzérékoré, Yomou). Dans le cadre de cette enquête rapide, 492 communautés ont été interrogées.

a) PRODUCTION

La perception des communautés interrogées sur le déroulement de la campagne de cultures de rente 2013-2014 est très mitigée (25% mauvais, 40% passable et 35% bon). Chez les non affectés, 100% estiment que la campagne s'est bien passée.

La région de N'Zérékoré est connue depuis 2009 comme une zone d'insécurité alimentaire. Jouissant précédemment du titre de grenier de la Guinée, cette région se retrouve aujourd'hui parmi les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. La région est fortement tournée vers l'activité minière qui offre des emplois de main d'œuvre souvent peu rémunérés mais qui ont remplacé les travaux champêtres et donc la production.

La population est maintenant fortement dépendante du marché pour sa consommation alimentaire. L'orpaillage bénéficie principalement aux ménages les plus aisés. Les ménages les plus pauvres dépendent aussi de l'huile de palme pour assurer des revenus supplémentaires.

Production	Appréciations faites par les communautés	Commentaires basés sur les données du Ministère de l'Agriculture
Riz		Estimation d'une baisse de 38% de la production entre avant et après la MVE. Ici, l'estimation indique une baisse de la production comparativement à 2013 (-34%). Les baisses se reflètent dans l'ensemble des préfectures de la région.
Maïs		Estimation d'une baisse de 4% de la production entre avant et après la MVE. Toutefois, l'estimation indique une augmentation de la production comparativement à 2013 (+1%). Ce n'est que dans la préfecture de N'Zérékoré qu'il est estimé que la production sera identique.
Huile de palme		Dans la majorité des préfectures, les communautés interrogées estiment que la production sera inférieure à 2013.
Manioc		Estimation d'une baisse de 4% de la production entre avant et après la MVE. Ici, l'estimation indique une baisse de la production comparativement à 2013 (-2%).
Cacao		Production estimée à la baisse. C'est principalement à Macenta (malgré 100% des communautés dans les zones affectées) que les communautés interrogées estiment que la production sera identique à 2013.
Hévéa		Il est estimé une baisse de la production, en particulier au sein de la préfecture de Yomou où 100% des communautés sont affectées.
2014 moins bon que 2013	2014 identique à 2013	2014 meilleur que 2013

b) PROCHAINE CAMPAGNE AGRICOLE

Pour 65% des communautés dans les zones affectées interrogées, la campagne agricole a été mauvaise (25% qu'elle a été passable et 10% qu'elle a été meilleure). 100% des communautés dans les zones non affectées pensent que le déroulement de la campagne est mauvais.

100% des communautés estiment que la MVE a eu un impact sur la production vivrière et sur les prochaines campagnes vivrières.

Il est également relevé l'abandon ou le non entretien des champs, le ralentissement des activités agricoles, la réduction des superficies habituellement cultivées, la dislocation des groupes d'entraide, le manque des semences maraichères et les faibles moyens financiers des producteurs pour faire face à l'achat des intrants

c) COMMERCIALISATION

100% des communautés pensent que la MVE aura un impact sur la commercialisation. De plus, 62% pensent que la récolte et la commercialisation sont mauvaises et 38% qu'elles sont passables chez les communautés dans les zones affectées alors que 100% des communautés dans les zones non affectées pensent qu'elles ont été mauvaises. De plus, l'écoulement des produits a été rendu difficile par la fermeture des marchés.

d) MAIN D'ŒUVRE

100% des communautés indiquent avoir besoin d'une main d'œuvre pour assurer la production mais ils sont 100% à estimer que la main d'œuvre est moins disponible que l'année passée. 83% des communautés dans les zones affectées pensent que le coût a augmenté et 100% des communautés dans les zones non affectées qu'elle a augmenté.

e) ELEVAGE

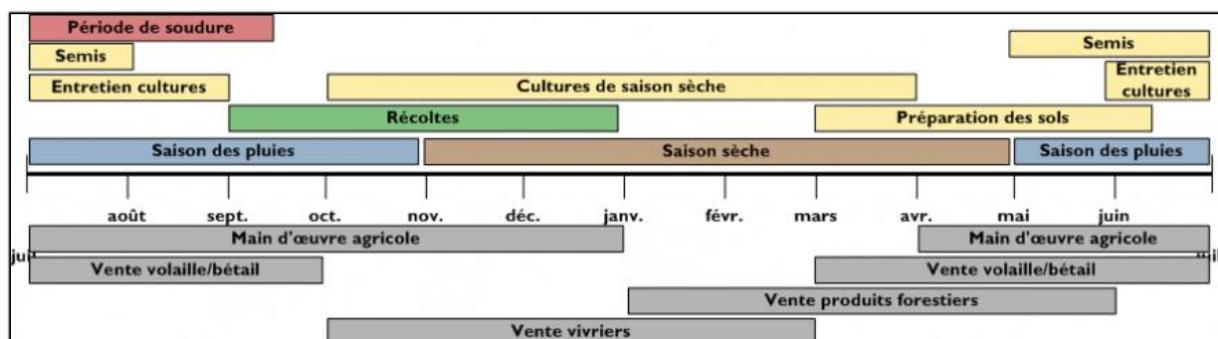
Près de 70% des communautés enquêtées ont affirmé que la MVE a eu un impact sur l'élevage et le pastoralisme. Conflits, perturbation de la campagne de vaccination, déplacement ralenti des éleveurs, abandon des animaux, abandon des parcs par les bouviers, divagation et vols des bétails, prolifération des maladies infectieuses et parasitaires, fermeture des marchés à bétails, mévente des produits d'élevage (œufs et viande), difficultés d'approvisionnement en intrants sont les difficultés rencontrées dans cette région.

De plus, pour 75% des personnes, les mouvements transhumants ont été interrompus et elles sont 100% à préciser que les abattages ont diminué suite à la baisse des revenus des consommateurs, aux commercialisations difficiles, à la méfiance des consommateurs à cause de la désinformation sur la MVE et à un départ massif des populations potentielles (expatriés). En effet, le départ massif des mineurs de bauxite (Kamsar, Sangarédi, Rio Tinto...) a considérablement diminué la consommation des produits d'élevage suite au ralentissement ou à l'arrêt des activités de sites. Il est également noté

une baisse des transactions pour 100% des personnes, une stabilité des prix sur toutes les zones de la région enquêtée (sauf à Yomou où tous les prix ont augmenté).

f) RECOMMANDATIONS

1. Pour répondre au risque d'insécurité alimentaire des ménages au sein des villages victimes, une distribution gratuite de nourriture pourra être proposée.
2. Identifier les familles affectées les plus vulnérables et appuyer à la mise en œuvre de microprojets permettant d'améliorer la production et d'augmenter leurs revenus.
3. Appuyer la commercialisation des productions de la région, tel que le surplus du riz qui pourrait être racheté par le PAM.



CALENDRIER SAISONNIER POUR UNE ANNÉE TYPIQUE
Source: FEWS NET